



République du Bénin

Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines (MEEM)



**Projet d'Électrification Rurale
(PERU)**

**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
SIMPLIFIÉE DU SOUS-PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE
26 LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DU ZOU (Lot 4)**

ANNEXES

Réalisé par :

GROUPEMENT SAGE-C/ EED

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)

Octobre 2024

SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Liste des autorités et personnes ressources rencontrées du lot 4



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	VIGNIGBE. Honoré	SE	95816919	th
02	GLITO - Serge Michael	RADE	9659044	Dr Michael Serge GLITO
03	SOMADOGANTHO Francis	CA/Parag	919696	
04	JOHOUNBIJI GLELE Michel	Conseiller/Parag	64260784	
05	ZOUNGBONON K. Dieu-Dominique	CV/Zangbo-Boyon	97 800 0148	
06	HOUELE Sébastien	CV interne/Parag	95897263	th
07	Orabi AYEBIRO	CV/Adja-Idonou	97847026	
08	YOUNKPATIN A. Gbedo	CV/Ahlan	97714680	
09	AFFEDJOU Comlan	JF-ZOU	95484693	
10	LOGBO Armand	C/SGCPE-ZOU	97 07 60 28	

**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot... 4.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	05/08/2024
Début de la séance	:	10h 15'
Fin de la séance	:	11h 50'
Commune	:	ZA-KPOTA
Arrondissement	:	HOUNGOME
Village/quartier	:	ADAME
Lieu	:	Chez le chef du Village
Langue de travail	:	Français; Fongbè

Représentants du Consultant : KPAVODE Y. Deogracias
AGBANOU Thierry, YABI Heste'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

C'est deux mille vingt-quatre et le Samedi cinq... Août s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou, et Mono (Lot 4). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue aux consultants et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il invite le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DOSSOU-AVLA Didier: Je suis content pour ce projet. Nous attendons le courant il y a longtemps.

LOUKPE Léocadie: Grande est ma satisfaction, nous aurons le courant pour nos activités. Il y aura-t-il ouverture de voie?

GNAHA Honoré: Je veux que les travaux commencent très vite. Il y aura-t-il de dédommagement?

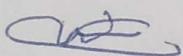
Réponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur intervention. Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront versées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est très bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Demarrer le plus vite les travaux
- Recruter la main d'œuvre locale.

Représentant des jeunes
WOLLO Salomon


Ont signé :

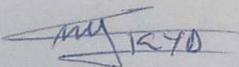
Représentant des sages
GINANHA L. Honoré


Représentante des femmes
DOGNON Honorine


chef du village
AGBOSSAGA Edmond



AGBOSSAGA Edmond


KPAVODÉ Y. Dés-gracias
Le consultant



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

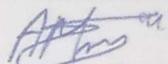
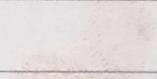
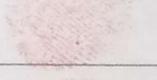
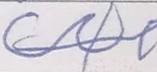
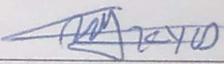
(Lot .14)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ADAME Arrondissement : HOUNGOME Commune : ZA-KPOTA
Date : 05/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AGBOSSAGA Edmond	CV	95 26 42 63	
2	DOSSOU-AVLA Didier	Pépinière	65 45 54 62	
3	DOGNON Vianey	Éleveur	90 35 81 04	
4	ATINKPASO Ernest	cultivateur	94 53 31 43	
5	DOGNIN Michel	cultivateur	52 20 85 43	
6	AGBONDOSSOSSI Anatol	cultivateur	94 11 04 28	
7	WOLLO Salomon	cultivateur	94 31 88 93	
8	LOUKPE Léocadie	commerçante	51 88 79 67	
9	ZOMAITA Pierette	coiffeuse	-	
10	WONKPA Léa	cultivateur	99 27 51 75	
11	TOLEGBE charlotte	Revendeuse	52 33 37 41	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DOGNON Honorine	Revendeuse		<i>[Signature]</i>
13	KLOGBODJI Isaac	coiffeur	6770 14 11	<i>[Signature]</i>
14	AGBOSSAGA Denise	Revendeuse		<i>[Signature]</i>
15	KLOGBODJI Paquerette	cultivateur		<i>[Signature]</i>
16	AHOSSIKITI Emilienne	cultivateur		<i>[Signature]</i>
17	TONOUKOUIN Séraphine	cultivateur		<i>[Signature]</i>
18	GNANA Honoré	cultivateur	677077 21	<i>[Signature]</i>
19	DODOMEHOUE Léopold	cultivateur	9557 92 54	<i>[Signature]</i>
20	DOSSOU-AVLA Ademissi	Sonolisateur	9509 3931	<i>[Signature]</i>
21	ZOUNDSIHOUANDE Augustin	cultivateur	4321 5989	<i>[Signature]</i>
22	ADJADANDOHOUKPON Ferdinand	cultivateur	67813077	<i>[Signature]</i>
23	DAGBA Germain	cultivateur	-	<i>[Signature]</i>
24	GBEHOUN Christiane	Revendeuse	42297360	<i>[Signature]</i>
25	AGBOSSAGA Edouge	coiffeuse	-	<i>[Signature]</i>
26	AHOSSOUGBE Jane	cultivateur	6026 98 55	<i>[Signature]</i>
27	ADJADANDOHOUKPON Aïme	cultivateur	60933215	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ATTINKPASSO Michaël	Forgeron	95 90 35 84	
29	TONOUKOUIN Anne-Marie	Cultivatrice		
30	NANWELIDE SIXINTIANDOU	cultivatrice		
31	AGBDWAYISSOU Julien	cultivateur		
32	GANDEME François	Cultivateur	4 562 39 28	
33	ASSANDO Bénis	cultivateur	64 97 54 59	
34	ADAHOU David	Marçon	58 29 24 44	
35	ZOUNDSIWANDE Athanase	cultivateur	95 59 92 42	
36	TONOUKOUIN Pacôme	Cultivateur		
37	KPAUDDE Y. DEO-gracias	Consultant	61 23 38 61	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/08/2024
Début de la séance	:	12h30
Fin de la séance	:	13h15
Commune	:	ZA - KPOTA
Arrondissement	:	KPAKPAME
Village/quartier	:	AFFOSSOWOGBA
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Français / Fon

Représentants du Consultant : HOUNSATO YVES

DRAGRANOU THIERRY / Dr YABI Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Il a eu lieu deux mille vingt quatre, le samedi dix sept août s'est déroulée une consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales à Affossowogba dans la commune de ZA-KPOTA.

Le consultant a présenté l'objet comme suit:

- présenter le projet à la population
- recueillir les avis et les recommandations des participants.

Après les explications du consultant, les participants ont posé des questions et formulé des recommandations.

Tout ceci s'est déroulé en présence des autorités locales.

B. QUESTIONS ET DEBATS

1/ AGYAYI Clire: Comme l'eau qui est en cours, nous aimerions que l'électrification soit aussi une réalité.

2/ BAYOY André: Nous en avons vraiment besoin et nous voulons avoir la procédure d'abonnement.

3/ SEWELÉ Faustin: à saluer le projet et notifié que la population en vraiment besoin de la projet.

4/ AGYAYI Orca: La non disponibilité de l'électricité réduit les activités et les études des enfants. Les parents sollicitent nous venons dire à nous sollicitons vite ment que l'état nous venne en aide. Quel est notre part de responsabilité?

5/ Faustin Solange: l'électricité nous permettra de développer nos commerces.

Reponse

Après la phase des questions et réponses, le consultant a rapporté des réponses dont il a connaissance.

Il a enfin rassuré la population sur la réalisation certaine du projet.

Les participants ont montré un intérêt très favorable à ce projet.

70
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Notons que la rencontre s'est bien déroulée et les recommandations suivantes ont été formulées :

- Comme le projet de l'eau en cours, que l'électricité fournie soit une réalité ;
- que la réalisation de ce projet soit fait dans les brefs délais.

Cette population est favorable à l'initiative et souhaite la voir réaliser au plus tôt.

Ont signé :

Représentant des jeunes

AGHANDJI K. Casmir
Représentant des aînés
+
SEWELÉ Fanstir
Représentante des femmes

ZOUMTIN Solange

Le chef du village


HANGNILO Mathias

HORI SATO. yves



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN

HANGNILO N. MATI



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot #.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : AFFOSSOWOGBA Arrondissement : KPAKPAME Commune : ZA-KPOTA

Date : 17/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HANGNILO Mathias	cultivateur	97 01 10 32	
2	BANON André	cultivateur	67 07 28 50	
3	AGNANDJI Richard	cultivateur	66 46 89 17	
4	HOUJESSA Felix	cultivateur	65 61 58 71	
5	AGNANDJI François	cultivateur	66 21 69 89	
6	SEWELE Faustin	cultivateur	97 15 10 70	+
7	AGBA Daniel	Enseignant	96 69 28 21	
8	AGBA Olivier	cultivateur	67 65 63 74	
9	AGNANDJI Francis	cultivateur	96 40 04 48	
10	AHOUANMON Windjivi	cultivateur	46 07 10 01	
11	DEDO Sylvain	cultivateur	53 98 52 09	+

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AGNANDJI Oscar	cultivateur	67 26 45 92	Ag
13	AGNANDJI Felix	cultivateur	61 47 57 63	Am
14	HANGNILO Marcel	Etudiant	90 77 40 68	HM
15	HANGNILO Femi	Elève	59 19 82 21	Am
16	AGNANDJI Ignace	cultivateur	46 48 19 56	Am
17	ADJAKIDJE Denis	cultivateur	67 16 62 37	Am
18	HOUEHOUNON Sylvain	cultivateur	56 46 22 01	Am
19	AGNANDJI Casmille	Etudiant	67 14 94 71	Am
20	ZOONTI Solange	Menagère	61 72 71 53	Am
21	AGNANDJI Léa	Menagère	-	Am
22	AZOGBE Chantale	Menagère	-	-
23	AKOSSI Micheline	Menagère	-	-
24	AHOKPA Elodie	Menagère	-	-
25	AGNANDJI Elisabeth	Menagère	-	-
26	JEDO Claude	Menagère	-	-
27	AGBA LEOSI	Menagère	-	-





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 4.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 14/02/2023
Début de la séance	: 11 h
Fin de la séance	: 12 h 30
Commune	: Zagnanado
Arrondissement	: Kpedekpo
Village/quartier	: Ahlan
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Zou deux mil vingt-trois et le mardi quatorze février s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (lot 4). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population.....
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.....

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formule des mesures d'atténuation et de maximisation.

QUESTIONS ET DEBATS

BOUJRENOU Honoré: C'est un bon projet de courant et une nécessité pour nous. On est vraiment dans le besoin du courant pour le développement de notre village. Ici, des privés nous fournissent des services énergétiques, mais à un coût très élevé. Pour ce projet, je remercie franchement le gouvernement pour cette noble initiative. J'en suis très content.

HOUNKPATIN Joseph: Merci beaucoup à vous. Nous ne pouvons pas exprimer toute notre joie. Elle est immense. Je suis très content de ce projet. Que cela ne tarde plus. Que les travaux démarrent.

GODONOU Yvette: J. Je remercie tous ici présent. Immense est ma joie avec l'avènement de l'énergie, nous pouvons commencer à faire de la glace et autres produits frais. Je suis particulièrement contente. Cela permettra à nous commerçante d'améliorer même nos revenus commerciaux.

DEGUENON Innocent: Merci à tous le monde. C'est un bon projet. Il y aura-t-il d'ouverture de voie?

Réponse du consultant
Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront fidèlement relayées dans le rapport.
Devant les questions, le consultant a

martelé que c'est bien un projet d'électrification
En aucun cas, il ne sera donc pas question
d'ouvrir de voies.

Synthèse et recommandations

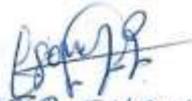
A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants les recommandations suivantes ont été formulées

- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantiers;
- Démarrer les travaux au plus vite.


JEQUENON Janyel
(Représentant des jeunes)

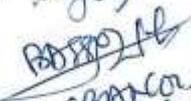

GODONOU Yvette
(Représentante des femmes)

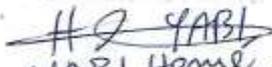
Ont signé :


BOURENOU Honoré
(Représentant des aînés)



TOUNKPATIN A. Gbodo


AGBANOU Thierry
(consultant)


YABI Heme
(consultants)



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU SOCIAL

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

ATE



Plan d'Action Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et M'komkro
(Lot 4)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Ahlan Arrondissement: Kpodokpo Commune: Zagnanado
Date: 14/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	KPADONOU Paula	Ménagère	60 91 01 40	
02	GNANSOUNOU Dorcas	Commerçante	9153 27 99	
03	KRKP0 Amandine	cauthuse	59.83.14.75	
04	GNANKADJA Salange	cauthuse	94 19 58 56	
05	DAGNINHOUM Mariame	Cuthuse	63 28 75 85	
06	BOGJENOU Crédo	Elève	-	
07	BOGJENOU Emmanuela	Couffeur	58-30-75-27	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	GNANUIG0 Christophe	Généraliste	95-76-37-90	
09	BOGJENOU Bénédicte	Elève	B ✓	
10	BOGJENOU Paupille	Elève	-	
11	BOSSI Pierre	Pêcheur	96-73-45-42	
12	BOGJENOU Déphine	Elève	-	
13	BOGJENOU Estelle	Elève	-	
14	HOUNKPATIN Bien-donné	Cultivateur	6348-28-12	
15	LEGBA E. Charlemagne	Cultivateur	63 48 27 91	
16	BODJRENOU B. Ambroise	Soudeur	50-92-82-34	
17	BODJRENOU HONORÉ	Enseignant	9503 28 07	
18	BOSSA Sandrillon	Généraliste	50 44-44-11	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	HOUNTOMEY Aline	Cultivatrice	—	
20	CAKPO Eudécie	Mécanique	96-79-99-80	
21	TOSSOU Noëse	Soudain	97 54 40 15	
22	HOUNTOMEY Fernin	Soudain	50-44-58-50	
23	DEGUENON Julien	Commerçant	95-57-27-90	
24	DEGUENON Jean-Luc	Revendeur	94-68-81-65	
25	CAKPO Léon	Chauffeur	95-04-70-17	
26	HOUNTPATIN Joseph	Ag. de la noix	94 92 76 28	
27	HOUNTOMEY Roger	Cultivateur	94 03 71 02	
28	KPADONOU Jacques	Élève	85-47 34 60	
29	DEGUENON Cyndie	Cultivateur	95-62-16-69	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	DAGNINNON Egène	Cultivateur	65-25-24-76	
31	TOSSOU Paul-Jean	Cultivateur	55-26-22-00	
32	GBINNIN Sébastien	Cultivateur	94 78 29 84	
33	DEGUENON Fidél	Couture	60-54-41-11	
34	HOUNTOMEY François	Pêcheur	95-73-47-93	
35	DEGUENON Jule	Coffreur	95-44 83 39	
36	LEGBA Symphonien	Étudiant	95 19 24 47	
37	DEGUENON Lucien	Conducteur	95-84-57-66	
38	HONNON Issac	Commerçant	62-57-13-79	
39	DEGUENON Alexandre	Commerçant	95-33-50-98	
40	KPADONOU Fabrice	Vulgarisateur	50-92-82-32	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	DEGUENON Innocent			
42	DEGUENON Sèna	Bélandaise	95-31-36-47	
43	DAGNON Franc	Cultivateur	64 93-33 34	
44	AKOBO Oieu tonké	Organisateur	53-47-35-25	Stk
45	DEGUENON Cossi	Cultivateur	95238789	Stk
46	KPADONOU Pascal	Conducteur	94597869	Stk
47	AKOBO Richard	Pêcheur	62 16 30 86	
48	GNANVIGO Laurent	Cultivateur	95118944	
49	GOAONOU Yvette	Vendeuse	95 68 35 76	
50	KAKPO Antoinette	Ménagère	64 1402 79	
51	BOUONOU Ruth	Coiffeuse	9693 17 52	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	LEGBA Charlemagne	Cultivateur	63 48 27 81	Stk
53	AKOBO Joseph	Photographe	94 19 80 83	Stk
54	LOKOSSOU MESSIE	Ménager	85488325	
55	YABI Hama	consultant	96563538	Stk
56	BALOGOUN Ayoko Roméo	Consultant Associé	96571553	Stk
57	AGBANOU Thierry	Consultant SAGEC	96003217	Stk



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 04)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	05/08/2024
Début de la séance	:	13h00
Fin de la séance	:	14h00
Commune	:	Za-KPOTHA
Arrondissement	:	ASSANLIN
Village/quartier	:	AKHOJAME
Lieu	:	Maison du CV Akadjame
Langue de travail	:	Fon ; Français

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN Alex

DR AGRANOU Thierry DR YABI Herwe'

A. RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi vingt-quatre et le lundi cinq août ont été réalisées une séance de consultation publique dans le cadre du projet d'électrification rurale de 150 localités dans les départements des collines, Mono et Zou.

Au début, le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant ainsi qu'à la population. Puis la parole fut donnée au consultant pour expliquer l'objet de la rencontre. Il la présente comme suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations
- Répondre aux préoccupations de la population

Après l'explication des détails du projet la population a pris la parole.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DEKI DO KPO Rogazot : C'est un bon projet pour la localité. Que les travaux commencent vite et pensent nous amener de l'eau potable.

BAHADJADÉ Rasme : Nous félicitons l'état pour ce projet, le courant doit aller dans tous nos hameaux. Utiliser la main d'œuvre locale

ABLESSOU Tennette : c'est un projet à approuver mais à garantir l'électricité. Nous avons besoin aussi d'infrastructure de commerce, Microfinance pour les femmes.

GOUIDO Etienne

Nous manquons d'électricité et d'eau mais quand le projet vient nous soulager il faut accompagner comme cela se doit. Comment prendre les compteurs ?

BANON Blaise : A quel moment le démarrage des travaux ? Et ceux dont les biens sont impactés que faire ?

Reponse du consultant

Le consultant a remercié les intervenants pour la qualité et la volonté manifestée pour le projet.

En ce qui concerne le compteur il y aura une autre équipe qui viendra. Les dédommagements seront assurés par une autre équipe.

La population accepte et est prêt pour accompagner. Il n'attend que les travaux commencent. Tous leurs doléances seront consignés dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme des différents échanges...
il faut retenir que la population...
est favorable et accepte le projet. Il n'attend
que les travaux commencent. La population
a formulé quelques recommandations :

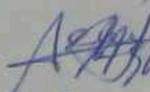
- Recruter la main d'œuvre locale
 - Réaménager la voie et construire des points
d'eau
 - Construire des infrastructures
secondaires marchande.
- Et pour finir que les travaux
commencent vite -

Ont signé :

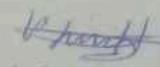

DANWIGNAN Tchokam
(Représentant des femmes)

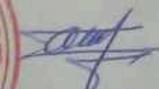


GUIDO Samuel
(Représentant des jeunes)


HOONKPHIN Alex
(Représentant du consultant)




VEGLO Hervé
(Représentant des Sages)


VEGLO Sylvain

VEGLO Sylvain



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

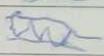
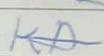
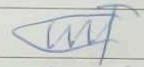
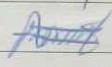
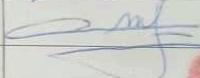
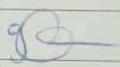
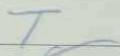
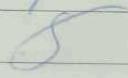
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mogo
(Lot 04)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: AKADJAME Arrondissement: ASSANLIN Commune: Z9-Kpota
Date: 05 Août 2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	VEGLO Sylvain	Agriculteur (CV Akadjame)	97423585	
2	ALLADAMEVO Parfait	Agriculteur	96586679	OT
3	VEGLO Hervé	Eleveur	97827451	F2
4	BOCOVO Christophe	Revendeur	66211815	
5	BOCOVO Joseph	Cultivateur	67594647	
6	HAKO Bruno	Cultivateur	54095297	
7	DANWIGHAN Tchokoun	Cultivatrice	90518346	
8	BAHADJADE Roxine	Revendeuse	60637537	+
9	GUIBO Samuel	Géographe de formation	61402212 68133767	
10	GOUYIDO Joël	Géographe de formation	94299247	
11	DEKINBOKPO Rigobert	Cultivateur	67870744	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ABLESSOU Jeanette	Revendeuse	61473032	
13	BOLOVO Sébastien	Photographe	95760179	
14	AGBOSSOUKPO Marcel		95725650	
15	KPODA Alida	Ménagère	57901166	
16	MONGBE Eécile	Ménagère		
17	BANON Jean - Marie			
18	GOUIDO Etienne	97654272 Chauffeur	97654273	
19	AGOHOU Ernest	Revendeur	96365342	
20	BANON Blaise	Chauffeur 66737271	66737271	
21	GOUIDO Michaël	Frigoriste	90672391	 
22	AHOUAN GNIHOUÉ Mathias	Maçon	53748326	
23	AGOHOU Emmanuel	Chauffeur	67740103	
24	AGOHOU Parfait	Chauffeur		
25	BANON Emile	Chauffeur	94518712	
26	BANON Dickier	Chauffeur	9781011	
27	BANON Sylvain	Chauffeur	94101129	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	GANDJI Julienne	Ménagère	61273410	
29	AGASSOISSI Elise	Ménagère	96204414	
30	AWANGNIHE Sébastien	Ménagère	54092917	
31	AYAKAME Rosaline	Revendeuse	-	
32	DEKINOOKPO Martine	Revendeuse		
33	ALLADAMEVO Angèle	Ménagère	95597680	
34	AZEHE Brigitte	Ménagère	53586682	
35	AGOSSA Simplicie	Cultivateur	-	
36	NAKO Jonas	Cultivateur	57180446	
37	ALLAHASSA Virginie	Ménagère	66423078	
38	HOUETDMENDON Josephine	Ménagère	61542024	
39	DAHOUANKPA Philomène	Ménagère	-	
40	DSEBJSI Ludovic	Touret	68553580	
41	AHO MANDEGBE Goine		/	
-42	AFFEJOU Rufine	Coiffeuse	58087541	
43	ANIKAZISO	Cultivateur	/	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot..4..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	07/08/2024
Début de la séance	:	09h 15'
Fin de la séance	:	12h 10'
Commune	:	ZA-KPOTA
Arrondissement	:	ALLAHE
Village/quartier	:	ANLI/HDHOUÉ - Jardin
Lieu	:	Chez le Conseiller
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant : KPAVODE Y. Djo-gracia
AGBANDU Thierry, YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le mercredi sept Août s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre d'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 4). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GBEHOUENOUKON Etienne: Je tiens à remercier sincèrement le gouvernement. Pour moi, que ce projet soit une réalité.

AMLIHO Cyrille: Je suis content pour le projet. Nous avons fortement besoin du courant surtout pour nos activités. Je tiens vraiment à remercier le gouvernement d'avoir pensé à nous.

NOUGBODJI Julienne: Je suis satisfaite, je remercie vraiment le gouvernement. Nous les femmes, nous en avons besoin pour certaines activités génératrices de revenus.

Réponse du consultant

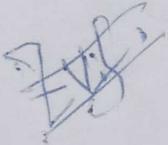
Lors qu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leurs interventions. Il a assuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront fidèlement versées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est très bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été reformulées :

- Démarrer au plus vite les travaux
- Recruter la main d'œuvre locale

Représentante des femmes
ZOUNHANBE Victoire



Ont signé :

Représentant des jeunes



GBEHOUENOUKON Lambert

Représentant des sages
GBEHOUENOUKON Nicolas



chef du Village

AIZANNON Dorothee

~~Signature~~
AIZANNON Dorothee



~~Signature~~
KPAVODE Y. Déo-gracias
(Consultant)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .14)

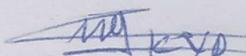
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : AMLIHOHOUÉ-Jankin Arrondissement : ALAHÉ Commune : ZA-KPOTA
Date : 07/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	GBEHOUENOUKON Lambert	Conseiller	96 17 38 26	
2	AZIGUITA Charles	Éleveur	66-35-53-30	
3	GBEHOUENOUKON Étienne	cultivateur	65-82-97-27	
4	SODJI Valentin	cultivateur	65-44-15-91	
5	GBEHOUENOUKON Paulin	Éleveur	-	
6	GBEHOUENOUKON Mathias	cultivateur	-	
7	AMLIHO Cyriaque	cultivateur	91-12-59-45	
8	AZIGUITA Théobald	cultivateur		
9	AZIGUITA Étienne	cultivateur		
10	GOUNOUSSO Théophile	cultivateur	96-07-08-52	
11	AZIZA Dieu-donné	CTM	61-59-51-22	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GBEHOUENOUKON Michel	Pépiniériste	61-16-75-16	
13	GBEHOUENOUKON Claude	Cultivateur	96-08-97-84	
14	GBEHOUENOUKON Emmanuel	Cultivateur	64-55-95-13	
15	GBEHOUENOUKON Anselme	Éleveur	96 17 38 26	
16	VODOUNOU Honorine	Ménagère		
17	KLINKIPIN Louise	Ménagère		
18	SOSSOU Franienne	Ménagère		
19	AHOUAVLAME Léa	Ménagère		
20	NOUGBODJI Julienne	Cultivatrice		
21	YAWE Rufine	Cultivatrice		
22	GBEHOUENOU Anne-Marie	Composante		
23	ZONMABE Victoire	Cultivatrice		
24	ABADJI Marceline	Ménagère		
25	ADJADO Michelierine	Ménagère		
26	GBEHOUENOUKON A. Nicolas	Cultivateur	95-29-66-10	
27	AHOSSI Melanie	Ménagère		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	GBEHOUENOUKON Olivier	Cultivateur		
29	GBEHOUENOUKON Valentin	Cultivateur		
30	GBEHOUENOUKON Roger	Cultivateur		
31	AZIGUITA Sébastien	Cultivateur		
32	AZIGUITA Marcelin	Cultivateur		
33	AZIGUITA Léopold	Cultivateur		
34	GOUNSO David	Cultivateur		
35	GOUNSO Eugène	Cultivateur		
36	AWIDJI Justin	Cultivateur		
37	TOKPASSI Héloïse	Ménagère		
38	TOKPASSI Alice	Ménagère		
39	ASSOGBABA Yvette	Ménagère		
40	AWADIDA Iola	Coffeuse		
41	GANHONJI Clément	Cultivateur		
42	SODJI Honoré	Cultivateur		
43	AYIZANNON Forthé	Cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	SODJI Fernand	Cultivateur		
45	AZIGUITA Samuel	Cultivateur		
46	SODJI Santunin	Cultivateur		
47	KESSINOU Julien	Cultivateur		
48	GBO GBO Julienn	Ménagère		
49	SEKPO Celestine	Ménagère		
50	GBEHOUENKON Nestor	Cultivateur		
51	AZIGUITA Hervé	Cultivateur		
52	AZIGUITA Severine	Ménagère		
53	HLAKOUE Severine	Ménagère		
54	ASSOUHOUTO Virginie	Ménagère		
55	AZIGUITA Josephine	Ménagère		
56	GOUNSSO Josph	Cultivateur		
57	AZIGUITA Pascal	Cultivateur		
58	VODOUNOU Seraphin	Cultivateur		
59	KPAVODE Y. Deo-gracias	consultant	61 23 38 61	



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	10/08/2021
Début de la séance	:	09h 15 mn
Fin de la séance	:	10h 20 mn
Commune	:	ZA-KPOTA
Arrondissement	:	ALLAHE
Village/quartier	:	Dangbe son
Lieu	:	Kangas place publique
Langue de travail	:	Français / fon

Représentants du Consultant : HOUNSAID YVES

DR AGBANOC Thierry / DR YABI Herve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi 10 août 2021, le dix août s'est déroulée une consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales à "Dangbe son" dans la commune de ZA-KPOTA.

Au début de la séance le chef du village a pris la parole en souhaitant la bienvenue au consultant et à la population.

- Le consultant a présenté l'objet comme suit:
- présenter le projet à la population
 - Recueillir les avis et les recommandations des participants

Après le mot du consultant, les participants ont posé des questions et formulés des recommandations.



B. QUESTIONS ET DEBATS

1°/ DOWI GYAN Antoine: Nous sommes pour l'électricité et voulons la réalisation du projet.

2°/ ADIMALE Denis: Il souhaite que le projet soit vraiment réalisé pour les opérations dans le village.

3°/ JOLE Benjamin: à remercier l'assistance et saluer l'initiative.

4°/ ADIMALE Dominique: salue le gouvernement et souhaite une réalisation rapide.

5°/ ADJOHA Bertin: Pourquoi le projet a-t-il tardé?

6°/ ADIMALE Sébastien: Il souhaite que l'électrification soit généralisée dans tout le village et que l'électrification soit générale.

7°/ Biakou DAHGBEGON: Qui est - devenu ABERME et qui contacter pour les problèmes liés à l'électricité?

Depuis,
A la suite des différentes interventions, le consultant remercie les participants pour leur présence et interventions. Il a apporté des réponses dont il a connaissance et a rassuré la population sur la réalisation certaine du projet. Leurs avis a été très favorable.



SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée, les recommandations suivantes ont été formulées :

- que toutes les voix soient prises en compte

- que les poteaux portent des lampadaires

- que la réalisation se fasse au plus vite que possible.

Il faut noter que cette population attend avec impatience la réalisation certaine de ce projet.

Ont signé :

1) Représentant des sages

AD

ADIMALE DOMMINIQUE

2) Représentante des femmes

AB

AYIBETO DANGNONDE'

3) Représentant des jeunes

~~AB~~

DANGBE BIENVENU

4) Le chef village

SO

DANGBE SOKADJO



H

HOUKISATO YVES.



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 4)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : DANGBESON Arrondissement : ALLAHÉ Commune : ZA-KPOTA
Date : 10/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DANGBE SOKADJO	C. U	64 61 33 72	
02	YOLE Benjamin	cultivateur	94-84 29 95	
03	ADITALE Dominique	Charpentier	91-51 59 28	
04	ADJOHA Cléaïn	charmeuse	95-53-76-38	
05	ADITALE Severin	cultivateur	95 14 41 71	
06	DANGBE Bienvenu	Élève	40 71 29 70	
07	DANGBE Faustin	cultivateur	94 33 45 03	
08	ADJOHA Bertin	cultivateur	95 53 24 40	
09	ADJOHA Théodore	cultivateur	45-34 08 49	
10	Ayibeto DANGNONDE	Ménager	51 88 82 91	
11	Awetm Flaneline	Ménager	-	

Sokadjo DANGBE

DEPARTEMENT DU ZOU COMMUNE DE ZAKPOTA
 Le Chef Village
 de DANGBESON
 ARRONDISSEMENT D'ALLAHÉ

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	Ayibeto Christine	Ménager	-	. 0
13	ALLASSANE Ruth	Ménager	-	1
14	ADIMPLÉ Denis	cultivateur	64 25 9045	ALUJ
15	ADITALE Jacques	conducteur	94 04 86 79	X
16	ALLINHLENON Thélesphore	cultivateur	95 77 52 87	ALUJ
17	ADJOHA Etienne	Etudiant	96 41 58 51	ALUJ
18	DANGBE VOSSADJO	cultivateur	-	0
19	DANGBE Sewerin	cultivateur	-	0
20	DOWIGNAN Antoine	cultivateur	-	0
21	DOWIGNAN Vincent	cultivateur	94 26 66 81	X
22	DANGBE Mélanie	Ménagère	65 33 68 06	0





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 1/1)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 16/08/2024
Début de la séance	: 13h 30 min
Fin de la séance	: 14h 30 min
Commune	: Ca- Kpota
Arrondissement	: Za- Kpota
Village/quartier	: D3011N
Lieu	: Place Publique du Village
Langue de travail	: FON

Représentants du Consultant : HOUMBALINEA Firmin
DRAGBANOUE Energy et YABIHEWE

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'ancien mardi vingt quatre et le vendredi seize Août s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre d'Étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Au début Mr. NDUGBOWAKIN Père le chef du village a salué les participants et sans transition le représentant présente l'objectif du projet et les points inscrits à l'ordre du jour comme suit. Présenter le projet, recueillir les apports, questions, recommandations, et suggestions des intervenants et afin apporter les éléments de réponse. Après la présentation des points inscrits à l'ordre du jour il a laissé la parole aux participants pour leur question.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AZOGA Elise : Pourquoi les activités du projet peine à démarrer depuis quand vous êtes venu faire la collecte des données ici ?

KPOV Xette : En plus du montant on a aussi encas la construction des voies ?

HOUDJO Appolinaire : Après tout c'est un bon projet pour notre localité nous vous invitons à commencer dans un bref délai.

Réponse du consultant

Quand il a repris la parole a remercié tous les intervenants pour leurs différentes interventions qu'il a remercié. En ce qui concerne les doléances il a rassuré qu'elles seront rapidement traitées aux différentes aux différentes plaintes. Par rapport à la question du retard du démarrage effectif du projet nous vous rassurons que bientôt ça va démarrer dans votre localité.

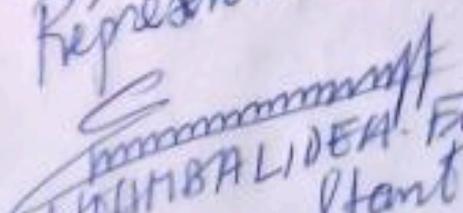
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

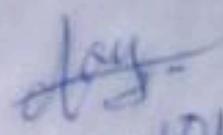
La séance de consultation de ce jour s'est bien déroulée à la grande satisfaction des uns et des autres. Les participants ont marqué leur accord et solennement le projet qu'ils jugent noble, pour le développement de leur localités.

Ont signé :

AZOGA Elise
Représentante des femmes

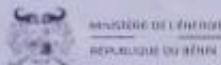
ADJISSIN Christophe
Représentant des sages


FIRMIN Firmin
Le consultant


GANYIHOUE Robert
Représentant des Jeunes


Le chef du Village





MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites rurales des departements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Djogbitchi Arrondissement: ZA-KPOTA Commune: ZA-KPOTA
Date: 16/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	HOUGBOWAHIN René	chef village	67 75 54 24	
02	AGBLOGOUDOU Prosper	Eleveur	67 69 10 29	
03	HOU DJO Apollinaire	Charpentier	96 98 54 41	
04	TOHOUHZO Léopold	Cultivateur	52 21 21 52	
05	ADJISSIH Christophe	Cultivateur	52 21 75 34	
06	ALLA Beatrice	revendeurs	97 93 09 28	
07	TCHETADJE Theophile	Cultivateur	94 47 90 66	
08	ADJAIWO Patrice	revendeurs	67 07 85 82	
09	AZOGIA Elise	revendeurs	40 57 88 33	
10	ATHOSI Gabriel	Charpentier	90 59 60 17	
11	GANGHIBOU Robert	Cultivateur	95 10 34 76	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AKPEKOU Victor	Cultivateur	62 11 41 93	
13	ADJALIAN Apollinaire	Cultivateur	94 37 31 75	
14	DOGHUSSOU Fostin	Cultivateur	43 09 50 80	
15	KPOVI Anatole	Cultivateur	47 08 95 06	
16	HOUGBOAKIN Elie	revendeur	96 07 51 92	
17	HONTODJE Severine	revendeuse	85 40 43 23	
18	AYETAH Flora	revendeuse	95 09 55 64	
19	ADJALIAN Victoire	revendeuse	90 84 89 84	
20	YASSAHOHO Pascaline	revendeuse	44 85 74 57	
21	KPOVI Iveth	revendeuse	43 18 71 05	
22	GANGNITOU Bertin	ZEM	90 35 75 56	
23	EDJAN WEGBE Tanc	Cultivateur	64 07 70 55	
24	HANGHILO Germaine	revendeuse	40 57 88 22	
25	BEKPOH Genevieve	revendeuse	67 75 54 24	
26	YASSAHOHO Abel	Eleveur	94 63 61 95	
27	ADJALIAN Eric	Mecanique	97 39 91 91	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ATCHEBO Françoise	Cocturier	90 84 81 84	
29	DOGNISSOU Samuel	Cultivateur	47 00 59	##
30	DOGNISSOU Sylvain	relais/communitaire	95 52 96 62	##
31	ATAHOU Jean	Enseignant	67 51 23 27	##
32	ATI KASSOU Lazard	Cultivateur	96 90 96 19	##
33	GANYIHOWNE Robert	Cultivateur	95 10 37 76	##
34	HOLMBALDEA Fernin	Consultant	67 22 18 51	##
35	AZOGA Elise	Revendeuse	-	##
36	KOJDD BIDOSSESSI Pauline	Cocturière	52 36 40 53	##
37	AGUEASSOUSSI Goheljo	Revendeuse	40 57 88 22	##
38	AHOB I Alice	Revendeuse	67 75 54 24	##



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BENIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 5/4)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	05/08/2024
Début de la séance	:	10h00
Fin de la séance	:	11h00
Commune	:	DJIDJA
Arrondissement	:	AGOUNA
Village/quartier	:	DJIKPEDE
Lieu	:	Maison du CV Djikpede
Langue de travail	:	Fon - Français

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN S. Alex

DR AGBANOU Thierry / DR YABI Horvé.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le ~~on~~ deux mille vingt quatre et le lundi cinq Août s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono.

Au début le chef de village a souhaité à la population ainsi qu'au consultant la bienvenue. Puis en lui demandant la parole le consultant a présenté l'objet de la séance en ses points :

- Présenter le projet à la population.
 - Recueillir les avis et recommandations de la population et donner des réponses aux préoccupations.
- Le consultant a donné les détails sur le projet et la population a posé quelques questions.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ABADJI Emmanuel : Nous remercions le gouvernement pour le projet. Mais quand le démarrage des travaux ? ça dure déjà ?

KATAKOLA Soglo
Le projet est accepté de tous mais nous voulons aussi des puits d'eau potable et le réaménagement de la voie.

ALIBJINOU Pierrette : Bénéficier d'un projet dans une localité est une grâce.
Est-ce possible aussi que l'état nous construise aussi des hôpitaux et un marché ?

BADE Flavienne : le projet est bon et accepté. Comment de l'état pense de dominer les biens qui seront affectés ?

Reponse du consultant
Après avoir écouté les intervenants, le consultant a remercié chacun via les échanges.
A rassurer les populations que leur doléances seront bien transmises.
Pour répondre aux différents, le consultant réintègre à la population que le projet sera mis en exécution d'ici peu.
Aussi les biens impactés seront de leur major la population a apprécié les réponses apportées et accepte le projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme des échanges, il faut noter que la population est très motivée à accompagner le projet dans son exécution.

- Budgétary recommandation a été formulée
- Démarrer très rapidement le projet.
 - Recruter la main d'œuvre locale
 - Réaménager la voie
 - construire des infrastructures mardie

Très heureux et satisfait la population accueille le projet et demande que les travaux commencent avant la fin de l'année.

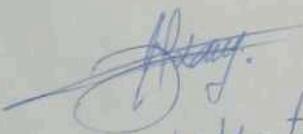
Ont signé :

(0)

TCHOUGBE

ISIAK

(Représentant des sages)

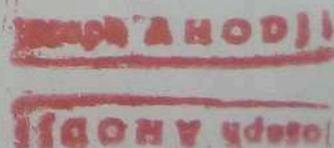

Albert Katakoula
(Représentant des jeunes)

BADE Flavienne
(Représentant des femmes)

CV / Djekpedji


HOUNKPATIN Alex
(Représentant consultant)







MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

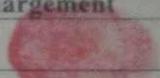
Village : Djitekpèdji Arrondissement : AGOUNA Commune : DJIOTA
Date : 05/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	KATAKOULA Léopold	Exploitant agricole	61901200 43087566	
02	AHOSSI Joseph	CV	50287236	
03	ABASSI Eome	cultivateur	91 509832	
04	KATAKOULA Jérôme	cultivateur	96092485	
05	KATAKOULA Noé	cultivateur	47260857	
06	KATAKOULA Bruce	cultivateur	50287236	
07	KATAKOULA Albert	cultivateur	61592021	
08	KATAKOULA Marc	cultivateur	50287236	
09	KATAKOULA Alain	cultivateur	43085627	
10	ABASSI Emsou	cultivateur	42173718	
11	BOKO Razack	cultivateur	56078557	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ABADJI Adolphe	cultivateur		
13	ABADJI Emmanuel	cultivateur	42-18-36-86	
14	KATAKOULA Edjo	cultivateur	53-76-28-89	
15	KATAKOULA Isaac	cultivateur	4175-77-84	
16	ABADJI Moïse	Commerçant	61-87-06-83	
17	ABADJI Fulbert	Cultivateur	96-40-88-08	
18	BOKO Paul	"		
19	KATAKOULA David	"	40152255	
20	KATAKOULA Romain	"	53471911	
21	KATAKOULA Samuel	"	51725684	
22	GO GODO Antoinette	"	52557810	
23	ALIOU AROUNA	"	67080565	
24	KAMI Bruce	cultivateur	62094547	
25	KATAKOULA Soglo	"	54181717	
26	LOGOÉ Elisée	"	57809022	
27	KATAKOULA Jacob	cultivateur	69576792	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	BADE Eric	Cultivateur	52139475	AA
29	NOLIDHAÏSSI grégoire	Cultivateur	66 69 3467	W
30	Keshadé Françoise	Cultivateur	56258901	R
31	Fiyede pax Pierre	Cultivateur	67 534629	W
32	Asifgason nicola	"	"	G
33	ADJIDEMAI Noël	"	67023291	T
34	Houndin Hycinthe	Menier	43085211	B
35	Tchongbé André	Cultivateur	69 32 2846	Am
36	KATAKOLA Guillaume	Cultivateur	53 2925 69	W
37	Tchongbé Isaac	Cultivateur	40 77 7348	(O)
38	Tchongbé Mahuto	Cultivateur	91 69 25 23	M
39	ASSAKE Imfon	Eleveur	"	HH
40	Lokomon Richard	Cultivateur	59 63 54 66	Fing
41	ABANJI Josephine	Cultivatrice	53 66 30 82	F
42	ATIKPATO Odette	Cultivatrice	43 91 37 71	A
43	ASSAEME Alain	Cultivateur	66 95 82 21	F

KATAKOLA

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	ADJAHO Bienvenu	cultivateur	47677863	
45	TCHÉKPÉ Tchegnon	cultivateur	47838047	fait
46	Tchougbe' Eossimahouto	cultivateur	44948983	
47	TCHOUGBE Joseph	cultivateur	57755074	
48	KATAKOULA Joël	cultivateur	/	
49	ESSE Jean-Marie	Boutiquier	52633246	
50	KATAKOULA Symphonien	cultivateur	44948983	
51	KATAKOULA Olivier	cultivateur	53663282	
52	ADINGBANNON Nicolas	cultivateur	67640710	
53	GLIGO Franck	cultivateur	67282620	
54	AGBODJI Bienvenu	cultivateur	66568749	
55	KATAKOULA Franck ^{Guillaume}	cultivateur	69321480	
56	KADONGAN Aimé	cultivateur	62703450	fait
57	HOUNKPATIN Alex	conseiller	61949089	fait



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. H..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 17/02/2024
Début de la séance	: 11h 38'
Fin de la séance	: 12h 55'
Commune	: ZA-KPOTA
Arrondissement	: HOUNGOME
Village/quartier	: FOLLY
Lieu	: Salle/Cour Maison des Jeunes de FOLLY
Langue de travail	: Français et Fonglé

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 17 février 2024, le samedi dix-sept février, s'est tenue à FOLLY une séance de consultation publique dans le cadre de la mission d'Étude Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

À l'entame de la séance, le chef du village Monsieur Ambroise AKLASOSSA a adressé ses mots de bienvenue à l'équipe des consultants et les participants mobilisés. Il a dit merci à tous pour les présences respectives manifestées. C'est ainsi que la parole a été laissée à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées par les participants.

Après cette phase, les questions et débats ont été

B. QUESTIONS ET DEBATS

- AHLI.VI Pascal : Nous sommes énormément dans le besoin de l'énergie électrique dans notre village. Nous attendons vivement la réalisation de ce projet et espérons ça ne serait plus une promesse non tenue.

- PODO Albert : Dites nous la vérité car d'autres sont venus ici par le passé et puis rien. Nous voulons que des dispositions soient prises pour nous aider à protéger nos enfants avec la construction des ralentisseurs devant notre école primaire publique de FOHY.

- ADJIKOUIN Denis : Veuillez tenir compte des habitations dans le tracé des itinéraires du réseau car nous avons assez de domaine de collectivité.

- AYADJI Paulin : Est-ce que l'électrification prendra en compte toutes les localités (hameaux) de notre village?

- ALADASSI Arsène : Est-ce qu'on sera informé à temps pour les frais d'abonnements?

- AKLA Janvier : Il s'agit de quel projet? car nous avons reçu plusieurs personnes ici pour les projets d'électrification.

- AÏDOHOUÉ Médard : Merci pour votre présentation. Veuillez donner à tous ici la clarification sur les personnes qui ont donné leurs noms pour l'abonnement aux réseaux électriques.

Réponses aux questions

Le consultant se remercie tous les participants qui sont intervenus pour la qualité de leurs interventions respectives et les non intervenus qui ont développé une capacité d'écouter les autres. Il est très ému des questions pertinentes posées et s'est prononcé à travers quelques éléments de réponses.

Selon le consultant, le projet est un projet de développement conçu et sera véritablement financé et mis en œuvre. Le projet s'appelle le Projet d'Électrification Rural (PERU). Toutes les localités seront électrifiées mais phase par phase et d'une localité à une autre. Qui la population sera informée des formalités, des conditions et modalités d'accès et d'abonnements au réseau à temps. Ce projet est différent des autres dont vous parlez. Nous n'avons pas encore parlé d'abonnement jusqu'à prendre des noms.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation publique de ce jour, il faut retenir qu'elle a été déroulée dans de très bonne ambiance. Les participants ont été très satisfaits. C'était une occasion pour eux de poser des questions d'éclaircissement, de formuler des doléances et demandes à l'endroit du promoteur et l'entreprise de travaux.

- Les doléances et demandes se présentent comme suit:
- dédommager et indemniser les propriétaires des arbres à valeur économique perdus;
 - réduire le coût d'abonnements;
 - construire des ralentisseurs (dos d'âne) devant R.E.P Folly;
 - démarrer à temps les travaux;
 - Informer à temps les populations sur les formalités, conditions et modalités d'abonnement;
 - Étendre le réseau vers toutes les localités (hameaux) du Village.

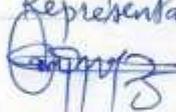
Représentant des
jeunes

AVOUNSO Justin



Ont signé :
CV/Folly


Ambroise AKLASOSSA

Représentant des sages


AGASSOUWON Group

Représentante des
femmes

AGASSOUWON Brigitte



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: FOLLY Arrondissement: HOUNGOME Commune: ZA-KPOTA
Date: 17/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ALLADASSI Anselme	95 52 85 73 Agent Pub. Trp Anp	95 52 85 73	
02	HOUNGARPE Serge	Cultivateur	45 95 80 86	
03	AKITI Charles	Cultivateur	-	
04	AIDOBÉ Remy	Cultivateur	56 22 55 84	
05	AKLA Samlien	Cultivateur	61 21 38 64	
06	WOUDOU DOU Eric	Maître Couture	94 05 05 38	
07	MEDEGNONBLE Gratwin	Cultivateur	56 87 74 66	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	KPODO Albert	Cultivateur	66 33 00 06	
09	AWLE Pascal	Cultivateur	95 24 48 75	
10	ADIGBE Symphonie	Secrétaire	94 11 05 12	
11	AKLA Viviane	Ménagère	94 43 70 19	0
12	HOUNGARPE Dieu-dame	Cultivateur	95 17 67 60	
13	MEDEGNONBLE Léopold	Cultivateur	94 14 73 90	
14	FOLLILOKONON Cyril	Etudiant	64 96 63 58	
15	ADJIKOUIN Denis	Cultivateur	96 49 06 04	
16	AZAKADJO Blenven	Auxiliaire en pharmacie	64 64 33 23	
17	MEDEGNONBLE Appolinaire	Cultivateur	97 93 40 70	
18	ALLADASSI Théodore	Chantier	95 74 20 51	

19 WEKO Nared cultivateur 68 80 71 00

20 ANLETA Lambert cultivateur 66 69 11 56

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
21	GOUINANON Mathieu	Eleveur	64 40 43 24	
22	AITCHIO Fernand	Revendeur	54-29-74-85	
23	AITCHIO Roland	mécanicien	91556752	
24	ADO Didié	Revendeur	/	
25	AKLA Bernadine	Cultivateur	/	
26	AZAKPA Antonin	Cultivateur	/	
27	AZAKPA Filfred	Cultivateur	69402477	
28	AGUIROI Expédit	Eleveur	57-33-09-52	
29	ADIGBE Alice	Revendeuse	/	
30	HOUSSAKPE Eric	Cultivateur	50633005	
31	Kpodo Moïse	Cultivateur	64442993	
32	ZOUHINO Carlos	Cultivateur	60135868	
33	DOSSA Patrice	Patrice	61620053	
34	NOUBADÉ David	Etudiant	66356957	
35	Louipe Julie	Cultivateur	52 16 05 82	
36	AGASSOUNAN Prosper	chauffeur	99 60 55 89	
37	ADIGBE Cyriague	Cultivateur	6280 25 77	
38	AKETA Colé Florent	Revendeur	63 20 36 98	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
39	KAMBONOU Felicien	Cultivateur	/	
40	DINGLOSSOU Guy Jean	Electricien	65 61 46 64	
41	ALLADASSI Hypolite	Cultivateur	95 68 01 43	
42	AZONDEGBE Moïse	Cultivateur	63 03 48 56	
43	AGASSOUNAN Chantal	Revendeuse	94 67 23 28	
44	MEJE Tex Adèle	Eleveur	95 89 70 05	
45	MEDFOIX HOW Eric	Etudiant	65 38 00 10	
46	WINVÉDO Remy	Cultivateur	95 00 64 11	
47	WINVÉDO Paulin	Cultivateur	52 35 19 55	
48	AZAKPA Pierre	Cultivateur	/	
49	AGBOZO Josephine	Revendeuse	/	
50	AGBOZO Hypolite	Cultivateur	/	
51	HOUSSAKPE Chantal	Revendeuse	/	
52	AKLA Claude	Cultivateur	/	
53	Kpodo Atanase	Cultivateur	51 15 91 86	
54	AKLA Justin	Cultivateur	5642 23 03	
55	AGBAHOUNAN Modest	Cultivateur	57-33-3452	
56	ADJIKOWIN Alexandre	Guérisseur	63555168	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
57	MEDEGNOMBLE Felicien	Cultivateur	94 16 96 58	
58	AIDOBÉ Marie Vivien	Cultivateur	67 70 36 26	MAI
59	AIDOBÉ Arbenin	Cultivateur	95 58 29 77	
60	MEDETONHOU Benoit	Cultivateur	65 40 44 49	
61	AIDOBÉ Marie Vivien	Propriétaire Auto école	98 03 23 77	
62	KPODO Alexandre	Cultivateur	52 76 08 33	
63	ADIGBE Nicolas	Electricien Batiment	54 42 58 32	
64	ALLADATIABOU AGBOZO	Cultivateur	-	
65	HOUNSANPE Flathias	Cultivateur	-	MAI
66	ADIGBE Benifera	Cultivateur	51 06 05 71	
67	WEKO Flauris	Cultivateur	91 14 74 29	
68	MEDEGNOMBLE Isaac	Cultivateur	64 95 37 21	MAI
69	MEDEGNOMBLE Evarista	Cultivateur	51 16 63 96	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
70	AFDGBE Fabrice	Chauffeur	95 24 25 73	
71	AVOUNSO Justin	Aide soignant	96 85 30 98	
72	AKLOMBESSI Viviane	Vendeuse	63 07 51 64	MAI
73	AZONDEGBE Pauline	Managère	64 88 43 43	MAI
74	TCHANHOUH Léocassie	Managère		
75	WEGBE Felix	Cultivateur		
76	WINVOEDO Simplicie	Menuisier	62 13 23 29	
77	AKLA Paul	Cultivateur	67 60 03 21	
78	AVLETA Ida	Commerçante	95 94 11 41	MAI
79	DJAGLOSSOU Gildas	Commerçant	67 75 30 05	G
80	AGASSOUNON Brigitte	Commerçante	94 53 50 55	
81	AZONDEGBE Martin	Cultivateur	95 30 12 50	-
82	MEDETONHOU Carthéline	Commerçante	98 92 32 90	-
83	ATTIGO Véronique			-

N°	Nom et Prénom	Profession	Contact	Emergence
84	WEKO Julien	Maçon	95947771	WJ
85	AWELE Prudence	Mécanicien	65500357	AW
86	WESBE Martine	Boutanière	94 609253	R
87	WINVOEBO Fabrice	Cultivateur	51432688	FW
88	AYADJI Paulin	Chauffeur	95152156	AY
89	KANLINTA Basimir	Cultivateur	65954544	KB
90	SEMANGNON Apollinaire	Manier	95366703	AS
91	MEDEGHOMBO Saturnin	Cultivateur	95105494	MS
92	MEDEGHOMBO Jeanne	Ménagère	95676236	MS
93	GOUIMANAN Guillaume	Manier	69211142	GS
94	GOUIMANAN Pélagie	Boulangère	95899682	WJ
95	AGASSOUNON Léopold	Cultivateur	68970435	AG
96	AGBOZO Lazare	Mécanicien	94914043	LA
97	ADJIKOUIN Mathias	Soudeur	63139212	AD
98	ADANGNITOGBE Pascaline	Ménagère	96100574	AD



N°	Nom et Prénom	Profession	Contact	Emergence
99	ADIGBE Simplicie	Chauffeur	66803013	AD
100	WINVOEBO Jean-Bari	Cultivateur	96992013	WJ
101	ASSOUHO Fidèle	Cultivateur	66924062	AS
102	ZOUNHITO Harbato	Etudiant	97207839	ZH
103	AITCHIO Epiphane	Cultivateur	94304003	AI
104	" Serge	EBito	90515560	AS
105	AHOHO Dabouda	Cultivateur	56370248	AS
106	MEDEGHOMBO Philipp	Maçon	94679943	MS
107	KPODO Etienne	Mécanicien auto	90623276	MS
108	SEKPE Honoré	Soudeur	59230309	SE
109	SEKPE Luc	Zou	63749901	SE
110	KAVIVE Simplicie	"	-	AS
111	KAVIVE Alexandre	Cultivateur	-	AS
112	KAVIVE Barnabé	Soudeur	80859184	AS
113	WEKO Armand	Zou	63097962	WJ
114	WEKO Frédéric	Zou	-	WJ
115	WEKO Hypolite	Zou	98103408	WJ
116	WEKO Marcel	Zou	68817100	WJ
117	ASSOUKOU Ouladio	Xendence	66992793	AS
118	TCHANHOUM Calixte	"	-	AS
119	AZAKPA Domitien	Manier	67372005	AS
120	AZAKPA Fabrice	-	51126259	AS
121	AZAKPA Mathieu	Cultivateur	46517182	AS

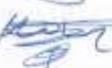


122	MEDETONWOU Bienvenue	Zain	99922865
123	GANZIN Isbert	Zain	65550893
124	ZOUVON Boniface	Mécanicien	65250405
125	ADIGBE Acubin	Commerçant	84371041
126	HAKPON Gerard	Cultivateur	
127	HOUNSSAKPE Daniel	"	53430832
128	DEMENGNON François	Mécanicien	69510597
129	BTAGLOSSOU Claire	Vendeuse	63652587
130	ALLADASSI Sadohouédi	Cultivateur	-
131	AGASSOUNON Honoré	"	61812877
132	AGEZO Dáni	"	53404058
133	MEDETONWOU Laurent	"	89822907
134	HOUNWANOU Antoine	Instituteur	87060034
135	AVLETA Timothé	Cultivateur	-
136	ECHIA K. Gaël	Consultant	62656279
137	DJIBOU Sylvain	Consultant	66587965












Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	29/07/2024
Début de la séance	:	08h15 mn
Fin de la séance	:	09h40 mn
Commune	:	Za - KPOTA
Arrondissement	:	ALLAHE
Village/quartier	:	GANHOUA
Lieu	:	Salle du peuple
Langue de travail	:	Français / Fon

Foustin ADJOMACRO

Représentants du Consultant : HOUNSATO Yves
DRAGBANDU Thierry / YABI Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le lundi vingt neuf juillet deux mille vingt quatre s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact Environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales à GANHOUA dans la commune de ZA-KPOTA.

Le consultant a présenté l'objet comme suit :
- présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Après les explications du consultant, les participants ont posés des questions et formulés des recommandations. Tout ceci s'est déroulé en présence des autorités locales.



B. QUESTIONS ET DEBATS

- 1°) AVOSSI HOUY Firmin: C'est juste sur la voie principale ou dans les champs? y aura-t-il des cassures?
- 2°) AGO Alexis: S'agit-il de pècher ou une réalité?
- 3°) SOKA Césaire: Il a salué l'initiative et a aimé le projet et souhaite qu'on aille vite.
- 4°) ANINA XOCI Léa: Elle est contente du projet et souhaite qu'il soit une réalité.
- 5°) Il dit y a-t-il des cassures avant l'implantation?
- 6°) FAXOCI Denis: Il souhaite savoir si c'est les poteaux conventionnels ou à carte.

Réponse du consultant.

Après la phase de questions et recommandations formulées par les participants, le consultant a apporté des réponses dont il a connaissance. Il ne s'agit pas uniquement de l'électrification des voies principales, mais aussi les champs.

Il a enfin rassuré la population sur la réalisation certaine du projet. Les participants ont montré un grand intérêt à ce projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Notons que la rencontre s'est bien déroulée et les recommandations suivantes ont été formulées :

- Nous souhaitons que le projet soit réellement une réalité et faire le plus tôt possible.

- que les potaux portent des lampadaires et ceci à travers tout le village. La population est très favorable et souhaite que le projet puisse voir le jour dans les brefs délais.

La population de cette localité est très favorable au projet.

Ont signé :

Représentant des jeunes
Sossou Frédéric

Représentant des femmes

Goulode Justine

Représentant des sages

Soka Cesaire

CV
Adjomagbo
Faustin

Faustin ADJOMACBO

HOKUSATO Yves





Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 4.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

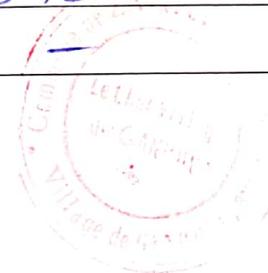
Village : GANHOYA Arrondissement : ALLAHÉ Commune : ZA-KPOTA

Date : 29/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	GBodja Isaac	cultivateur	94 53 93 52	
02	AVOSSIHOON Adonie	Commerce	91 06 51 70	
03	Abchonou Rufin	aide-soignant	90-03-24-49	
04	Ago Isidore	cultivateur	95 20 32 64	
05	Ago Alain	cultivateur	69 57 03 60	
06	SOKA -cesaire	cultivateur	95 50 99 28	
07	Adjomagbo Justin	cultivateur	95 45 09 23	
08	Ayihounkpe Olivier	cultivateur	66 73 -34 80	
09	SOKA Isaac	Zem	60 27 52 67	
10	Prayamé Christian	coiffeur	67 72 65 53	
11	AVOSSIHOON Jonas	cultivateur	-	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	Ago Alexis	clanon-daho	95 53 50 44	AGO
13	ATCHONO JEAN	cultivateur	61570625	AGO
14	Ayihounkpe Antoino			
15	SOKA Rodrige	cultivateur	-	
16	Hayamè Emmanuel	pêcheur	95 69 24 41	AGO
17	Adjomagbo Job	cultivateur	58-49-03-80	AGO
18	Aholoukpe Roméo	cultivateur	61 69 61 87	AGO
19	SOKA Samson	cultivateur		
20	Fanou Olivier	cultivateur		
21	SOKA Flédic			
22	Fassinou Augustin	orçillère	67 71 96 85	AGO
23	Ago Leonel	cultivateur	99 64 74 36	AGO
24	Ago Rosalino	cult	95 82 90 71	AGO
25	Ayihounkpe Justino	cult	-	AGO
26	Adjomagbo Charlotte	cult	94 53 99 58	AGO
27	AGONSSÉ Clementino	cult	-	AGO



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	JATA Josilino	cult	65 26 06 01	gg
29	Amivanou Léa	cult	—	me
30	Ago aude	cult	84 93 02 94	H
31	Groulode Jorgette	cult	—	gg
32	Ago Rosine	cult	—	su
33	SOKA Ida	couturière	—	H
34	Ago Bonas	cultivateur	57 22 91 70	gg
35	Groulode Justine	commerce	65 25 81 41	H
36	Soffouto Bernadette	cult	—	H
37	houmispetouou Hermine	commerce	64 49 46 27	Hoy
38	YAKPE Month	Photographe	95 17 91 27	had
39	Sossoo Jeanvielle	cult	—	+)
40	Ayihouankpe Amélie	commerce	—	+)
41	Aprossi Elise	cult	—	su





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot..4.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	25/07/2024
Début de la séance	:	08h30'
Fin de la séance	:	09h45'
Commune	:	ZA-KPOTA
Arrondissement	:	ZA-KPOTA
Village/quartier	:	GNANDOKPA
Lieu	:	Ecole Primaire Publique GNANDOKPA
Langue de travail	:	Français, Fonglé

Représentants du Consultant : KPAVODE Y. Déo-gracias

AGBANOU Thierry, YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi vingt-cinq juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4). Au début de la séance, le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population.....
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.....
- Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

AGO Thierry: Merci beaucoup pour le projet. Est ce que cela sera vraiment une réalité?

AGO Gabrielle: Merci pour cette initiative et aussi pour avoir pensé à nous. Ici dans notre village nous avons fortement besoin du courant. Aidez nous à l'avenir aussi.

K LOUE GBAME Salomon: Je remercie le gouvernement pour cette initiative. Dans notre village ici le courant nous fait vraiment défaut.

AGASSOUNON Philomène: Grande est notre joie pour ce projet d'électrification. Pourvu que cela soit une réalité.

Réponse du Consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront versées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est très bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :
- Démarrer au plus vite les travaux.
- Recruter la main d'œuvre locale.

Représentante des femmes



BOGNON Pelagie

Ont signé :

Représentant des Sages



AGO Gabriel



Chief du Village

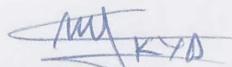
Salomon KLOUEGBAME

Salomon KLOUEGBAME



Représentant des jeunes

AGO Abel



KPAVDE Y. Deo-gracias
(Le Consultant)



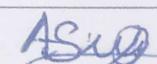
Projet d'Electrification Rurale (PERU)

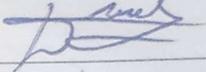
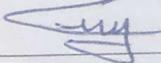
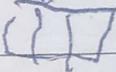
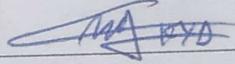
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot .4.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : GNANDOKPA Arrondissement : ZA-KPOTA Commune : ZA-KPOTA
Date : 25/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	KLOUEGBAME Salomon	CV GNANDOKPA	97 28 25 69	⊕
2	ANITCHEHOU Epiphane	Cultivateur	67 92 50 74	⊙
3	AGO Abel	RC GNANDOKPA	66 87 83 57	Aut
4	AISSO Viviane	Menagere	44 61 43 48	⊙
5	AGBANKPEYA Debora	Menagere	67 74 55 79	Aut
6	AGBODEME Seraphine	Menagere	60 36 92 68	
7	ATTEMANYANVO Virginie	Menagere	47 58 71 24	
8	GBEHOUENOUKON Florence	cultivatrice	60 38 67 72	
9	AGASSOUNON Philomène	cultivatrice	95 94 50 68	
10	DEKPO Lucienne	Menagere	47 40 32 91	
11	DESSIN Hermandine	Menagere	47 58 71 19	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ADJAHOUHOUE Emelie	Menagere		
13	AGO Thierry	Cultivateur	66 62 56 16	
14	AGO Bathelèmi	Cultivateur	98 77 40 29	
15	ADANDONON Jules	Cultivateur	63 13 49 96	
16	ABLA prosper	Cultivateur	94 29 24 39	
17	AGO GUYAUME	Cultivateur	59 63 66 56	
18	AGO Nicaise	Menagere	53 41 65 73	
19	AGO Alain	Maçon	99 43 16 20	
20	AGO Léopold	Maçon	64 35 12 54	
21	AVOUNHOUEHON Rosaline	Menagere		
22	KESSEDO Suzanne	Menagere	41 48 85 92	
23	AGO Seraphin	Tontinier	40 95 28 27	
24	ADITHOU Rachelle	Menagere		
25	GBETO Claudine	Menagere		
26	LAHOU Angèle	Menagere		
27	AGBOA Claire	Menagere		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	Doha Evalise	Pépinèsse	5051 3738	
29	Abba Séraphin	Cultivateur	9067 65 81	+
30	AGO Igor	Mécanicien	67 84 66 77 94 20 39 05	
31	AGO Lazare	Cultivateur	62 56 94 08	
32	Ago Gabriel	Cultivateur		
33	Abba Prosper	Cultivateur		
34	Ago Nicola	Cultivateur		
35	Bognan Pélajie	Commerçante		
36	Adondanan Mélanie	Ménagère		
37	Adjalièn Joséphine	Ménagère		
38	KPAVODE Y. Déo-gracias	Consultant	61 23 38 61	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 4...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 29/07/2024
Début de la séance	: 8h 00 min
Fin de la séance	: 12h 00 min
Commune	: Za-Kota
Arrondissement	: HOUNGOME
Village-quartier	: HOUNGOME - CENTRE
Lieu	: Place Publique du Village
Langue de travail	: FON

Représentants du Consultant : Houmbalidea Firmin
Dr AGBANON Thierry et Dr YABI Herve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le Lundi, vingt-neuf juillet 2024 ont été tenus une séance de consultation publique dans le cadre d'étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono. Au début de l'acte, le chef du village a salué tous les participants à cette séance et sans transition a laissé la parole au représentant. A sa prise il a d'abord salué toutes personnes présentes et présenté l'objectif de la séance comme suit : présenter le projet à la population, recueillir les avis, les questions, les recommandations, et les suggestions. Après avoir présenté le projet le représentant a laissé la parole aux participants.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ADANGBETODE Roger : Nous voulons le courant en forte urgence, nous vous demandons de nous aider en ce sens :

Réponse du consultant

Quand il a repris la parole il a remercié l'interlocuteur pour son appui. Pour répondre il lui a ramené que dans un bref délai il aura le courant électrique à travers le projet à HOUNGONÉ.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de ce jour a été d'une grande importance. Elle a permis d'apporter d'éclaircissement aux préoccupations des participants. Ils adhèrent et soutiennent le projet.

Ont signé:


ALLOISSOISSOBE S. Rachelle
Représentante des femmes


LOSSOUKONOU calixte
Représentant des Jeunes




BEDE A. Dioker
Représentant des Sages


Le chef du Village

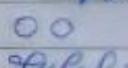
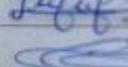
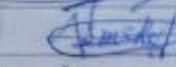
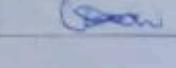

HOUMBALI BEA. Firmin
Le consultant

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localites rurales des departements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: HOUNGOME-CENTRE Commune: HOUNGOME Commune: Za-Kpota
Date: 29/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BENE A. Didier	Agent occ. retraite	97 13 11 65	
02	MALENDU Benoit	Cultivateur	81 88 43 97 / 64 51 98 80	
03	ALLADASSI Virginie	Revendeuse	52 33 49 22	
04	MALENDU Pascal	Chapantier	95 78 42 79	00
05	LOSSOUKONOU Elixte	Revendeur	69 32 - 12 - 15	
06	AZATA Desire	Commerçant	40 80 80 20	
07	GAHOU Sraphine	Commerçante	61 86 96 85	
08	ADANGBETDDE Roger	Enseignant	47 08 98 43	
09	ADANMAYI Roldolph	Enseignant	64 88 41 85	
10	GODAN Jérôme	Enseignant	94 20 37 61	
11	DAH HOUSSA George	Chauffeur	97 24 96 06	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	SONON Sebastian	Tranporteur	86 86 76 56	Signature
13	AHOUGBE Anad	Couvreur	65 49 55 83	Signature
14	DEGBO HONNYD	Cultivateur	95 76 15 67	Signature
15	MALEXOU Alexandre	Cultivateur	95 33 67 26	Signature
16	KLOGBO DJI Eric	Cultivateur	95 75 67 99	Signature
17	HILMBALIDEA Examin	Consultant	67 22 13 51	Signature
18	ASPONOU Alice	Venteuse	61 71 30 33	Signature
19	ALLOKESSOPE S Rachelle	Vendeuse	95 71 40 71	Signature
20	TOUDOTE Pelagie	Commerçante	61 72 95 39	Signature
21	AHOUGAN Eugénie	Revendeuse	99 55 13 36	Signature
22	ALLA LO Victoire	Revendeuse	68 13 29 80	Signature
23	SEGBE Solange	Commerçante	65 71 74 07	Signature
24	VODONOUSSI Odile	Revendeuse	47 31 50 59	Signature
25	SALANON Felicie	Commerçante	67 18 44 43	Signature



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.. 4.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	22/07/2024
Début de la séance	:	09h 30'
Fin de la séance	:	10h 45'
Commune	:	ZA-KPOTA
Arrondissement	:	ZA-KPOTA
Village/quartier	:	HDUNKANHE
Lieu	:	Chez le Chef du Village
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant :

KPAVODE Y. Déo-gracias
AGBANOU Thierry, YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-quatre et le lundi vingt-deux juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 4.). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ADANMANDOU-HANINDU Nestor: Je vous remercie et je remercie aussi le gouvernement pour avoir pensé à nous. Le démarrage des travaux sont pour quand exactement?

AGBEVA Antoine: Merci beaucoup à vous. Merci pour la problématique du bouant abordée. D'autres étaient venu ici parlé, mais nous avons pas eu gain de cause. Je veux que cela soit une réalité cette fois-ci.

HOUSSOU Edwige: Grande est notre satisfaction. Je veux que les travaux démarrent vite afin de confirmer que ce que vous êtes extrain de dire n'est pas du mensonge.

Réponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il a rassuré les participants que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été notées et seront fidèlement versées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est très bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

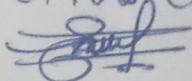
- Déranger au plus vite les travaux
- Recruter la main d'œuvre local

Ont signé :

Représentant des sages
TONON Aristide



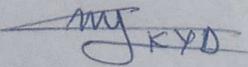
Représentante des femmes
HOUSSOU Edmige
J. H.

Représentant des jeunes
TONOU Elie


AGBOWAKOUNOU Antoine



AGBOWAKOUNOU Antoine


KPAVODE Y. Déo-gracias
(Le consultant)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot ..4)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOONKANME Arrondissement : ZAKPOTA Commune : ZAKPOTA
Date : 22/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	TONOU Aristide	conseiller	96633388	AB
2	AGBAWAKOUNOU Antoine	CV	94546032	AB
3	TONOU Elie	Revendeur	97942526	AB
4	ADANMANDOUHOUANNOU Ferdinand	Peintre	65471379	AB
5	TONOU François	Cultivateur		AB
6	TONOU AKOGBEDEDE Simon	Cultivateur	44241083	AB
7	ADANMADOUHOUANNOU Mathieu	Electricien Bâtiment	64713021	AB
8	ADANMADOUHOUANNOU Nestor	Cultivateur	65465489	AB
9	DJANGOUÉ Pierre	Eleveur	67834292	
10	DJANHOUNME Prosper	Cultivateur	64542460	DCM
11	HOUEDJAN Pascal	Cultivateur		Couf.

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AGBOWAKOUNOU Bernadin	Chauffeur	60-89-67-91	Signature
13	SOPLANON Martine	Coiffeuse	65-50-45-13	50
14	BESOUHWO Elise	Couture	97-89-30-32	Signature
15	AGBOWAKOUNOU Martin	Cultivateur	68-05-04-70	MNT
16	TONOU Clément	Cultivateur	64-56-08-53	Signature
17	AKOGBEDEDE Victor	Cultivateur	90-77-37-05	Signature
18	TONOU ALFONSE	Ménagère	97-15-82-88	10
19	Adamandouhouannou Edoard	Cultivateur	95-32-01-04	Signature
20	TANME Samuël	Cultivateur	96-83-16-50	Signature
21	TONOU Bernadin	Cultivateur	90-26-49-41	Signature
22	Adammandouhouannou Caluse	Cultivateur	59-30-48-28	Signature
23	SOHO Apollinaire	pevendeur	68 38 09 84	Signature
24	AGBOWAKOUNOU Louis	Cultivateur	95 61 39 14	Signature
25	AHOSI Antoine	Cultivateur	47-00-58-54	Signature
26	AGBOWAKOUNOU Barnabé	Cultivateur	97-37-75-04	Signature
27	GBEHÉ Angéle	Ménagère	52-22-68-45	Signature

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	AGBOWAKOUNOU Gilbert	Forgeron		
29	AGBEVA Antonin	Cultivateur	9675 1852	∞
30	ADOSSO Victorin	Cultivateur	9534 1104	∞
31	Dah TONOU Miwédo	Cultivateur	41279415	Signature
32	HOUSSOU Edwidge	Revendeuse	40708075	Signature
33	AGBOWAKOUNOU VIVIANE	Revendeuse	99 11 19 34	Signature
34	TONOU Blaise AHAN	Pêche localier	40700341	Signature
35	TONOU Elisée	Mécanicien	65338306	T. F. Signature
36	DJANHOUNME Martin	Cultivateur	9591627	Signature
37	AGBOWAKOUNOU Timothée	Cultivateur	47855984	Signature
38	TONOU Henri	Cultivateur	97941233	Signature
39	ADOHOU Bernadette	Revendeuse	94000812	
40	AGBOWAKOUNOU Sunday	Electricien	65504513	Signature
41	BEKPO Louise	Revendeuse		
42	AGBOWAKOUNOU Micheline	Revendeuse	65185835	Signature
43	TONOU Hermann	Revendeur	68380914	Signature

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	213/07/2021
Début de la séance	:	12 heures 30 mn
Fin de la séance	:	13 heures 15 mn
Commune	:	OUNHI
Arrondissement	:	SAGON
Village/quartier	:	TLLAKA / OZOKPODI
Lieu	:	Salte du peuple
Langue de travail	:	Français / Fon



Représentants du Consultant : HOUNSATO Yves
DRAGBANOU Thierry / XABE Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi vingt trois juillet deux mille vingt quatre s'est déroulée une consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact Environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales à TLLAKA - OZOKPODI dans la commune de Ouhé.

Au début de la séance, le chef du village a salué les participants et souhaité la bienvenue au consultant. Le consultant puis la parole à son tour, a salué l'assistance et présenté l'objet comme suit :

- présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations de la population.

Les participants ont posé des questions et formulés des recommandations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

1°) ГОУТЧЕНОЦИ Валерикé S'agit-il d'un autre projet d'électrification ou le même qu'existant Quelqu'un, soit le projet, que l'électrification soit fait.
Il a fait un point sur l'état de la voie.

2°) НОСИКОЦИ René: Ne s'agit-il pas d'une affaire de politique? Il souhaite que les poteaux soient bien implantés et ne tombent pas quelques années plus tard.

3°) S'agit-il d'un projet sérieux? Quelles choses sont faites avec du sérieux: ЧИКОЦЕ Bernadette:

4°) Mathias НОСИКОЦИ: Il souhaite que l'électrification soit fait dans les coins et recoint.

Reponse du Consultant

Le consultant remercie la population pour l'intérêt accordé au projet.

Le consultant rassure la population que toutes leurs préoccupations ont été notés dans le rapport.

Ces derniers ont été rassurés sur la réalisation certains du projet afin d'évacuer les éventuels doutes.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette séance qui s'est bien déroulée, les recommandations suivantes ont été formulées:

- que l'électrification soit réelle et généralisée dans tout le village
- que la main d'œuvre des jeunes de la localité soit utilisée.

Nous avons noté un intérêt particulier de la population sur le projet.

Ont signé :

HOUNKONNOR René 

AGOSSA Hamidou 

CHIKOLE Bernadette

HOUNKONOU Mathias 

HOUNSATO Yves 



MATHIAS HOUNKONOU



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: ILAKA-DZOKPODJI Arrondissement: SAGON Commune: OUINHI
Date: 23/07/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AKOTEGNON Gérard	Imstituteur	45-63-25-27	AKomy
2	AGLOSSA O. Amidou	Enseignant	94564372	
3	HOUKONNOU René	Guerisseur	97319519	
4	YETCHEYOU Benjamin	Depanneur	97657211	
5	AGLOSSA Sena Amidou	Chauffeur	64003115	33
6	ADECHINA Serafin	Cultivateur	96470910	
7	TOGNON Denis	Cultivateur	66351716	
8	WIDJI Gilbert	Chauffeur	96479458	
9	HOUNWANOWA Jean	Cultivateur	99600662	
10	LAWANI Cyrille	Chauffeur	41434342	
11	HOWESSOU David	Chauffeur	67270002	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNTCHONOU I. Ogolagbo	Guerisseur		
13	ZANNOW Thimothé	Chauffeur	94641059	
14	HOUNNOU Bernatin	chauffeur	64 866414	
15	ODJO Michel	Chauffeur	94666442	
16	DJIKOLE Bernadette	Menagère		
17	KOHOWAN Adidjatan	Menagère		
18	ATODJOU Josephine	Menagere		
19	LOKONON Monique	Coiffeuse	61277692	
20	HOUNWANOU Louise	Commerçante		
21	FANOW Christiane	Couturière	96 896625	
22	HOUNNOU Melanie	Maîtresse	45 829424	
23	LIHOWAN Olokossij	Menagere		
24	AGOSSA Mouguintore	Couturière	66920945	
25	FABE Suzanne	Commerçante		
26	KOYIKO Rosaline	Commerçante		
27	ASSOGBA Christine	Menagère		





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 4..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 17/02/2024
Début de la séance	: 09h02'
Fin de la séance	: 10h15'
Commune	: ZA-KPOTA
Arrondissement	: ZA-KPOTA
Village/quartier	: KEMONDJI
Lieu	: Gour Maison des Jeunes/EPP KEMONDJI
Langue de travail	: Français et Fongré

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 17 février 2024, à 09h02, a eu lieu une séance de consultation du public à KEMONDJI dans le cadre de la mission d'étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification au Bénin.

A l'ouverture de la séance, le chef du village (C.V) Monsieur Zindjo AZU a salué et remercié l'équipe de consultants et les populations pour leur disponibilité et présence à la réunion. C'est ainsi qu'il a laissé la parole à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées.

Après cette étape le consultant a manifesté quelques méti de reconnaissance à l'endroit des participants pour l'écoute attentive.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- HOUEDJE Alphonse : La venue de l'énergie électrique dans notre village est une bonne chose. Comment allons-nous faire pour bénéficier de l'énergie ?
- GOUGAN Gisèle : Merci au promoteur du projet d'avoir pensé à nous. Nous les femmes voudrions avoir un accès encore plus facile à l'eau potable.
- KODOSSI Nestor : J'aimerais savoir comment allons-nous faire pour bien gérer notre consommation après l'arrivée du courant ?
- AZUI Zindjo : Nous avons besoin d'un centre de santé et d'un marché.
- ASSOUTO Félicien : Nous aimerions l'aménagement des voies d'accès de notre village. Nous voulons aussi l'extension du réseau vers les autres hameaux du village.

Réponses aux questions

Le consultant animateur de la séance a remercié tous les participants notamment les intervenants pour leurs préoccupations exprimées.

Venant aux questions, il a souligné que c'est par l'abonnement que les participants pourront bénéficier de l'énergie électrique. C'est par l'abonnement que la population pourra consommer l'énergie fournie.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation publique de ce jour, il faut noter qu'elle s'est déroulée dans de très bonnes conditions et de façon conviviale et amicale, avec la satisfaction totale de tous. Car c'était une occasion pour les participants de comprendre davantage le projet à travers des questions et réponses, mais une belle occasion pour eux d'adresser leurs différences, doléances et demandes au promoteur et à l'entreprise qui se chargera de la réalisation des travaux.

- Les doléances et demandes formulées sont :
- dédommager et indemniser les personnes ayant perdu des arbres à valeur économique;
 - recruter la main d'œuvre locale;
 - apporter l'eau potable aux populations;
 - construire un marché pour les hameaux du village;
 - installer un centre de santé pour le village;
 - aménager les voies d'accès aux hameaux du village;
 - étendre le réseau de l'énergie électrique vers tous les hameaux du village;
 - démarrer le plus tôt possible les travaux.

Représentant des jeunes



HLOUÉDJE Alphonse

Représentante des femmes



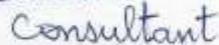
ALLA GLA Liervette

Ont signé :



ASSOUTO Paulin

Consultant



Sylvain DJIBOU

CV / Keimon



AZUI Zidjo

AZUI Zindjo





Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 159 localites rurales des departements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4.)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: KEMONDI Arrondissement: ZA-KPOTA Commune: ZA-KPOTA
Date: 17/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	MAKPLIN Dieu-donné	Eleveur	62836720	
2	ASSOUHOUTO Paulin	Chauffeur	96381276	
3	KOHOUÉ Nestor	Cultivateur	61356072	
4	HOUADATODE Gilbert	Cultivateur	63024411	
5	ASSOUHOUTO Nestor	Cultivateur	53665401	
6	ASSOUHOUTO Jean	Cultivateur	95669120	
7	DIHOU Romain	Cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	ASSOUHOUTO Basile	Cultivateur		
9	ASSOUHOUTO Anagonou	Cultivateur	50629107	
10	HLOUESJE Alphonse	Cultivateur	67190544	
11	ASSOUHOUTO Symphonien	Restendeur	59979224	
12	ASSOUHOUTO François	Eleveur	46238273	
13	ASSOUHOUTO Claude	Coiffeur	60220295	
14	HOUETON Louis	Pépinier	51882453	
15	ASSOUHOUTO Félicien	Cultivateur	63000277	
16	ALLAKPATA Gaston	Cultivateur	65151299	
17	ZINKPO Bernadin	Cultivateur	51751401	
18	KOBESSI Ezechiel	Eleveur	62010407	
	ASSOUHOUTO Paul	Cultivateur	/	





N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	ASSOUHOUTO Marius	Peintre Bâtiment	51 05 82 05	✓
20	ASSOUHOUTO Yvette	Ménagère		0
21	ASSOUHOUTO Lawie	Ménagère		0
22	GOUDAN Gisèle	Ménagère		0
23	DANBO Lucienne	Ménagère		-
24	ADJAKOSSA Madeleine	Ménagère		+
25	ZINSSOU Virginie	Ménagère		+
26	KOUBJEGAN Nadège	Ménagère		x
27	ASSOUHOUTO DEBO	Ménagère		0
28	ASSOUHOUTO Alice	Ménagère		*
29	TONON Léonie	Ménagère		+



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	AYAN Félicienne	Maître d'œuvre	63 51 81 96	✓
31	AZISSI ZINBO	Cultivateur	67 72 15 11	0
32	HOUABATOE Micheline	Ménagère		0
33	ASSOUHOUTO Florence	Ménagère		✓
34	ALLAGLA Pierrette	Ménagère		0
35	ASSOUHOUTO Cyrille	Cultivateur	21 61 14 86	1 ✓
36	Allakpata Noël	cultivateur		x
37	Vigan Marc	Cultivateur		0
38	ASSOGBA BOSSE	Cultivateur		0
39	Wallo Odilon	Cultivateur		✓
40	Wallo Petronie	Ménagère	50 85 35 61	✓
41	ASSOUHOUTO Mahugnon	Tailleur		✓
42	GOUDANHE Rosine	Ménagère		✓



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
48	TOTCHI Anièlle	Ménagère		
49	TOTCHI Annifred	Ménagère		
50	DIHON Roseline	Ménagère		
51	ASSOHOUITO Songnon	Cultivateur		
52	KPETOU Brice	Cultivateur		
53	ASSOHOUITO Blaise	Cultivateur	94 24 44 09	
54	AZU Christophe	Eleveur	90 02 15 55	
55	ASSOHOUITO Glode	Electricien	67 84 04 43	
56	KENAGNON PHLOMENE	Ménagère		
57	HOUADATON Blaise	Cultivateur	4042 2903	
58	HOUADATON Edouard	Sondeur	67140065	
59	AHONON Audrey	Cultivatrice	-	
60	BANON Rosette	Coiffeuse	54 4 53378	
61	ABBO Ayi Angele			



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 04)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/08/2024
Début de la séance	:	10h 15'
Fin de la séance	:	11h 45'
Commune	:	ZA-KPOTA
Arrondissement	:	HOUNGOME
Village/quartier	:	KPOKPDE
Lieu	:	Salle de réunion du village
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant : KPAVDE Y. De'o-gracias
AGBANDU Thierry, YABI Honoré

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi dix-huit août 2024, le samedi dix-huit août s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (lot 4). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AVODAHLANME Carmis: Je suis content pour le projet. C'est vraiment bien que le gouvernement pense à nous dans les milieux ruraux.

AZANNADJE Raphaël: Grande est ma joie en ce jour d'apprendre que le projet va être réalisé et nous aurons le courant dans notre village. Je remercie vraiment le gouvernement pour cela.

AHOLOUKPE Yvette: Je vous remercie. Je suis particulièrement contente, car nous aurons, nous allons pouvoir mener certaines activités avec le courant. Je remercie vraiment le gouvernement. Est-ce que vous allez recruter nos jeunes pour vous aider au cours de la phase de réalisation des travaux?

Réponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il a rassuré les participants que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été notées et seront fidèlement versées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est très bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Démarrer vite les travaux
- Revenir la maison d'œuvre locale.

Ont signé :

Représentante des femmes
LOKOSSOU Noëlie

Représentant des jeunes
GIANHOUDONNON Raymond

Représentant des sages
GNANKADSA Bernadin

chef du village
TOBOEKO Bertin



Bertin TOBOEKO

KPAVODE Déo-gracias
(Le consultant)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

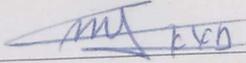
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : KPOKPOE Arrondissement : HOUNGOME Commune : ZAKPOTA
Date : 17/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	TOBOEKO Bertin	CV	40952380	B
2	AVOHAHLANME Casimir	Conducteur Moto Taxi	68748333	
3	TOBOEKO Batholomy	Cultivateur		
4	TOBOEKO Joseph	/ /		
5	TOBOEKO Eyrébique	Etudiant	54974277	
6	DAKO François		58467685	
7	AZANNANDE Raphael	Guérisseur	95804382	
8	TOBOEKO Bienvenu	Cultivateur	68977659	
9	KODJA Philomène	Cultivateur		
10	TOBOEKO Antonin	/ / /	65730331	
11	HOUNKOBÈOU Noéline	Menagère	62828201	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	KLOASSO Félicienne	Cultivateur	11	
13	GINANCADJA Surlenne	Cultivateur	60 65 52 61	
14	YAUDESSI Christine	Cultivateur		
15	ADOUGBANOU Sidonie	Cultivateur		
16	ZOTTO Alédjo.	Cultivateur	95.11.05.22	
17	SEHOU. Eulalie	Ménagère		
18	Blaguo Chantale	Ménagère		
19	Tolégbe Euphémie	Ménagère		
20	LISSANON Laut	Ménagère		
21	DJIMENDU Lambert	Cultivateur		
22	TOBOEKO Agbolaman.	Cultivateur.		
23	TOBOEKO. Eugène	Cultivateur		
24	AHLOURPE Yvette	Ménagère	60.12.10.77	
25	TOKDUE Blaise	Cultivateur.		
26	GINANCADJA Aloseice	Cultivateur.	64.93.96.58	
27	WITONME Innocent	Cultivateur.	58 60 17.20.	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	GINANCAOJA Anatol	Cultivateur	58-07-87.56	
29	KOURPINSSE Félicienne	Cultivateur		
30	GINANCAOJA Benigno.	Cultivateur	48 06 97 99	
31	GINANCAOJA Théophile.	Cultivateur	63 86- 81 22	
32	TOBOEKO Philomène	Cultivateur		
33	TOBOEKO Hypolite.	Cultivateur	96 60 91 22	
34	TOMOUKOUY Germain.	Cultivateur	60-87 35 82.	
35	MEDEHOUENOU Josué	Cultivateur	45 54. 05 98	
36	MEDEHOUENOU Saturnin.	Cultivateur	42 38 / 7 44	
37	DEYOUNDE Sébastien.	Cultivateur	95 63. 28 44	
38	DSIMENOU Apollinaire	Cultivateur	50-27. 51 03	
39	DEYOUNDE Léon.	Cultivateur	94. 07 29 42	
40	GINANCAOJA Célestin.	Cultivateur		
41	ADODANOU Léon	Cultivateur		
42	AUODANLANME Elie	Cultivateur	51 43 11 10	
43	AUODANLANME KPOGNIHOUÉ	Cultivateur	60 29. 33 94	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	WITONME Flavien	Cultivateur	9451 39 95	
45	WITONME Mathias	Mécanicien		
46	AZONNANGBO Gaston	Cultivateur		
47	WITONME Michel	Secrétaire	9432 16 42	
48	DEKLOUDE Etienne	Cultivateur	-	
49	AZONNANGBO Henri	Cultivateur	-	
50	TOXIDUKOUINI Joseph	Cultivateur		
51	GHANKADJA Hypolite	Cultivateur	45-01-89 95	
52	GAHOUIMOUXION Bernadin	Cultivateur	95-11-05-22	
53	AZONNANGBO Gaston	Cultivateur		
54	TOBOEKO Yves	Conducteur Taxi	94 07 67 23	
55	GINANCADJA Hervé	Cultivateur		
56	A°I°MAROU Catheline	Ménagère		
57	GIWLLA. BADOUSSI	Cultivateur		
58	TOUGIAN, Honorine	Ménagère		
59	KRAVOUDE Y. No-guads	Consultant	6 1 2 3 3 8 6 1	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot...4)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/08/2024
Début de la séance	:	16 ^h 10'
Fin de la séance	:	17 ^h 45'
Commune	:	ZA-KPOTA
Arrondissement	:	ASSANLI
Village/quartier	:	KPOLOKPOE
Lieu	:	Sur la cours de l'Eglise Catholique
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant : KPAVODE Y. Déo-gracias
AGBANOU Thierry, YABI Herve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi seize août s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance. Il se présente ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des populations

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

ATTANDON Marc: Je remercie sincèrement le gouvernement, car dans notre village ici nous avons même pas le courant. C'est difficile pour nous, mais avec le courant que vous voulez nous apporter nous sommes content.

HEVINDUYE Rogation: Je suis particulièrement content pour ce projet. C'est un espoir de satisfaction pour moi. Que les travaux démarrent vite.

GBOWI Nathalie: Je suis heureuse d'apprendre que c'est pour bientôt. Je vais devoir allumer une lampe chez moi. Je remercie vraiment le gouvernement. Quand est-ce que les travaux vont commencer?

Réponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant remerciera les intervenants pour la qualité de leur intervention. Il les a rassurés que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront versées dans le rapport.



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .4.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : KPOLOKPOE Arrondissement : ASSANLI Commune : ZA-KPOTA
Date : 16/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ATTANON Jean Baptiste	CV	69572509	
02	ABAYA Irène	Revendeuse	/	AS
03	GBOWI Nathalie	Revendeuse	67023947	Agby
04	ZOWEDO Sonao	Apprenti	68659340	Age
05	ATTANON Marc	Revendeur	57899861	Sal
06	GBEHI Harman	Apprentie	40435374	A.G
07	ATTANON David	Apprentie	94161320	AS
08	ATTANON Seremie	Commerçant	64919942	AS
09	HEVINOUXE Progaïem	Commerçant	96428864	AS
10	HOUNDEYESSI Olivier	Commerçant	90267883	AS
11	ZEGBO Emmanuel	Commerçant	/	AS

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	MEGBE Lambert	Coiffeur		(Signature)
13	AKPAZO Sylvain	Sieur		N
14	YINKINME Emil	Cultivateur		+
15	HEVINOUYE Félix	Chauffeur		JS
16	ATTANON Basile	Cultivateur	61 07 69 26	0
17	KPELODO Martin	Cultivateur	57 68 65 79	KD
18	YINKINME Appolinair	Cultivateur	97 42 42 76	0
19	KPELODO Pierre	Cultivateur		Res
20	HEVINOUYE Michel	Cultivateur		+
21	AKODEGBAZAN Ferdinand	Cultivateur		E
22	ADJAIBO Gabriel	Cultivateur		(Signature)
23	AWOYOTO Charles	Cultivateur		0
24	GOGBE ALEX	Cultivateur		(Signature)
25	ATTANON Blaise	Cultivateur	95 89 50 39	ATZ
26	AWOYOTO Sonao	Cultivateur	97 71 07 63	(Signature)
27	AWOYOTO Edmond	informaticien	69 92 57 70	(Signature)

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	HEVIMOUYÉ Désacé	cultivateur		HV
29	ADJASSA Bernadette	Revendeuse	66 435 960	AB
30	HOUNDEYESSI Henriette	Revendeuse	57 14 28 08	SMF
31	AGBOMANDJIBODO Carine	Revendeuse	65 65 07 57	
32	WEGBE Marceline	Revendeuse		
33	AKPAZO Mathilde	Revendeuse		
34	KONTCHOWI Célestine	Revendeuse		
35	ABIDO Célestine	Revendeuse		
36	NANKO RONACE	Revendeur		
37	NANKO Alexandre	cultivateur		
38	ADANGWITODE Frédéric	Élève		
39	ATTOYOTO Bruce	Revendeur		
40	HANGNIO Séverine	Revendeuse		
41	GBEBEALIBE Bonie	Revendeuse		
42	HOUETHOUNNON Odile	Revendeuse		
43	HOUNDEYESSI Bougitte	Revendeuse		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	ADONOU Angèle	Revendeuse		
45	HOUNDEYESSI Eugénie	Revendeuse		
46	AWOYOTO DOMDAGBO ^{Ignace}	Revendeur		
47	KPELODO Paul	Revendeur		
48	ATTANON Leonard	Cultivateur		
49	SAROU Veronique	Ménagère		
50	YAHOU Eric	Cultivateur		
51	ZOWEDO Eric	Cultivateur		
52	ZOWEDO Frederic	Cultivateur		
53	BOWEDO Olivier	Cultivateur		
54	ATTANON Oséo	Cultivateur		
55	ATTANON Jérôme	Cultivateur		
56	ATTANON Seraphin	Cultivateur		
57	ATTANON Lucien	Cultivateur		
58	ATTANON Cyrille	Cultivateur		
59	KPAVODE Déo-gracias	Consultant	6123 38 61	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 4.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 24/07/2024
Début de la séance	: 10h 30 min
Fin de la séance	: 11h 26 min
Commune	: Za-Kpota
Arrondissement	: KPOSOUIN
Village/quartier	: LONTONKPA
Lieu	: Place Publique du Village
Langue de travail	: FON

Représentants du Consultant : HOUMBALIDEA Firmin
DR AGBANOU Thiemy Dr YABI Hervé'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le vingt quatre...
juillet s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre d'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono. Au début Mr HOUEDE, Félix a salué l'assistance et sans transition a laissé la parole au représentant pour présenter l'objectif de la séance. A sa prise de parole le représentant a présenté les points inscrits à l'ordre du jour comme suit: Présenter le projet à la population, Recueillir leurs apports, questions et avis et afin d'apporter des réponses aux différentes questions posées. Après avoir présenté le projet il a laissé la parole à les participants pour émettre leurs différentes questions et recommandations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

TOUGAX Carmin: C'est quoi que faire le démenage des actives du projet... depuis eux que vous allez faire dans notre localité?

ZODAGA BA Francisca: Nous les femmes de LONTOKPA suivent le projet et nous nous unissons au enlèchement le processus est électoralement des personnes impact par le projet.

A DANGNONOHTOU Augustin: C'est un bon projet pour le développement de notre localité qui va peut être résoudre les vives la nuit quand il aura les caractéristiques.

Reponse du représentant du consultant: Quand il a reçu la parole il a d'abord remercié tous les intervenants. Et en le qui concerne vos compétences elles seront transmises aux autorités compétentes par rapport aux questions de démenage nous vous rassurons que bientôt ça va démenager aussi que le démenage effectif du projet.

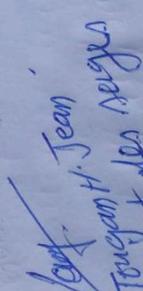
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

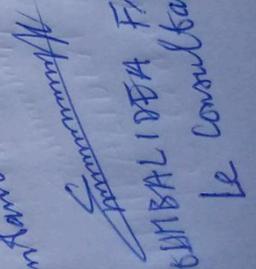
La séance de consultation de ce jour a été d'une grande importance. Elle a permis d'établir des points importants aux préoccupations des participants. Ils adhèrent et soutiennent le projet.

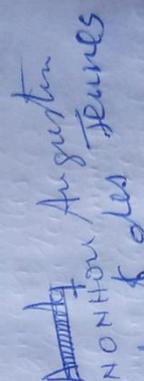
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....


4-9

TOUGAN Léonie
Représentante des femmes


Tougan H. Jean
Représentant des jeunes


HOMBALIDEIA Firmin
Le consultant


ADANGENONHOU Augustin
Représentant des jeunes




Le chef du village



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : LONTON KPA Arrondissement : KPOSOUX Commune : Za-Kpota
Date : 24/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	HLOWESSE Félix	Revendeur	96-30-80-32	Handwritten signature
02	TOUGAN Sogbessi	Revendeur	97-37-76-17	+
03	TOUGAN Louis	conducteur	96-05-19-74	Handwritten mark
04	AHISSIN Nester	Cultivateur	94-56-85-44	
05	DEBJAJA HOUSNONGBO	Cultivateur	47-34-61-76	Handwritten mark
06	ADANGNONNON Agbolife	Cultivateur	52-95-59-25	Handwritten mark
07	TOUGAN Casimir	Conducteur	67-47-01-10	Handwritten signature
08	AHISSIN Bathelmy	Cultivateur	52-21-49-44	Handwritten mark
09	TOUGAN Jean	Revendeur	97-15-51-03	Handwritten mark
10	HOUDATOBE A. Amicet	Producteur	65-96-79-59	Handwritten signature
11	TOUGAN Iadokere	Revendeur	52-18-06-98	Handwritten signature

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	TOUNGAN Sebastien	Cultivateur	67 74 79 92	
13	TOUNGAN Rene	Cultivateur	65 90 70 63	
14	TOUNGAN Aristide	Reven deuse	40 92 33 96	
15	KANIHOU Leocie	Reven deuse	96 75 46 52	
16	HLE Justine	Menagere	47 31 61 40	
17	AYOWA Lonce	Menagere	95 79 20 10	
18	HOUATE Veronique	Menagere	41 41 02 39	
19	PRODJINONTO Felicite	Menagere	67 63 31 40	
20	FAGNIDE Clementine	Menagere	95 20 86 69	
21	ZADAGBA Francesca	Couturiere	67 73 16 54	
22	AKOWE Clementine	Coiffeuse	69 65 20 34	
23	HLOUEDJE Pulchere	Menagere	69 97 57 25	
24	ZEKPELE Odile	Coiffeuse	90 84 85 03	
25	ADANGNON HON Odile	Coiffeuse	97 15 51 03	
26	HLOUEDJE Sadohouede	Menagere	90 26 98 13	

Procès-Verbaux (PV) et listes du lot 4/Ouinhi



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 13/02/2023
Début de la séance	: 8h30
Fin de la séance	: 10h20
Commune	: Ouinhi
Arrondissement	: Sagon
Village/quartier	: Odyà-Idassou
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon, Ohori (Yoruba)

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Héré

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 13 février 2023, à 8 heures 30, une séance de consultation publique a été organisée dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements du Zou, Collines et Mono (Lot 4).

À l'ouverture de la séance, le chef du village a ouvert la réunion et a invité le consultant à prendre la parole pour son exposé. Lorsqu'il prend la parole, le chef de mission a remercié les autorités et la population pour leur disponibilité. Il a défini l'objet de la rencontre ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet
- Recueillir les avis et recommandations des participants. Le consultant a expliqué les activités du projet et a indiqué que sa mission est de collecter les données et informations.

QUESTIONS ET DEBATS

ATADEHOU Moukibateu: Merci à tous ici présent. On a aussi besoin de l'eau.

GOGO Memiqueu: Bienvenue à vous. Merci beaucoup au gouvernement qui a pensé à nous. Si tout ce que nous avons entendu ici aujourd'hui peut être mis en œuvre, c'est bien. Nous sommes prêts, chap, chap. Car, le courant, c'est le développement. Que les travaux commencent au plus vite.

GOULOME Souman: Merci beaucoup à tous ici présent. Que les poteaux viennent seulement. Nous sommes prêts à libérer les emprises du projet par nous-mêmes. Que le poteau soit implanté devant ma maison.

SIKOTAN Thomas: Je remercie tout le monde ici présent. Mon prédécesseur a pris en partie mon intervention. Y aura-t-il une compensation des arbres à couper? Que les travaux démarrent au plus vite.

HOUESSOU Jean-Baptiste: Merci beaucoup. Bienvenue à vous. Tout le village est content. Les avantages du courant sont nombreux. A l'école, au centre de santé etude des écoliers, réduction des vols, usage de radio télévision, etc. L'avènement du courant va amener l'état à créer et installer un comité de travail autour du projet d'électrification dans le village. Il faut recruter aussi quelques jeunes du village dans l'équipe de travail. Sites au gouvernement de commencer par envoyer les poteaux, même à partir de demain. Nous sommes prêts.

Rejoins du consultant.

Lorsqu'il a pris la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leurs interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront fidèlement versées dans le rapport.

Pour répondre aux questions concernant le recrutement des jeunes du village, le consultant rassure les participants que ce n'est pas un privé, non plus une ONG qui est promoteur du projet. C'est bien un projet du gouvernement. Et en tant que tel, tout citoyen doit s'y engager et accompagner aussi les autorités.

Sur la question de la compensation des pertes d'arbres, le Consultant a déclaré que c'est le commanditaire qui a exigé le point des arbres affectés et qu'en son temps, une démarche sera menée à l'endroit des propriétaires desdits arbres.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Le Consultant a présenté les activités du projet. Les participants ont posé des questions auxquelles, des éléments de réponse ont été fournis. Aux termes de cette réunion, des recommandations ont été formulées ainsi qu'il suit:

- Inter le village de système d'adduction d'eau potable
- Démarrer au plus vite les travaux;
- Implanter les poteaux électriques près des habitations pour éviter les toiles d'araignées.



Ont signé :

M
GOGO Monique
(Représentante des femmes)

th
AYEBIRO Nandjimon
(Représentant des aînés)

JHB
HOUESSOU Jean Baptiste
(Représentant des jeunes)

ASB
ASBANKOU Thierry
(consultant)

H J YABI
YABI Houssé
(consultant)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Edya / Edouard Arrondissement: Sagon Commune: Quinhi
Date: 15/01/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	OLAWYOTI Tchegoun	cultivateur	62 16 15 24	
02	SIKOTAN Thomas	cultivateur	62 37 95 57	
03	ATCHENIYI Soulo	cultivateur	96 29 89 74	
04	AYEBIRO Orobé	CV	97 84 70 26	
05	AYEBIRO Nadjim	cultivateur	66 16 26 12	
06	Ayebino Sandé	cultivateur	61 15 36 38	
07	Ayebino Orodoubi	cultivateur	58 45 71 31	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	ZANNOU Leubert	cultivateur	97 51 00 41	
09	HOUËSSOU Jean	Professeur	66 52 41 44	
10	EZIN Joachim	cultivateur	96 31 59 78	
11	Houndakpote Laurent	cultivateur	66 15 74 70	
12	Ayebino Colawobé	Éleveur	90 03 16 06	
13	GOULORÉ Soumanna	Chargé d'affaires cultivateur	67 76 26 22	
14	GOKOUNGO Ronique	interviewer	97 53 65 91	
15	GODONOU Israel	Éleveur	56 24 07 53	
16	OLAWYOTI Agbaassi	cultivateur		
17	DANNON cheukausate	cultivateur	54 88 48 11	
18	Houndakpote victorin	cultivateur	96 26 33 21	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	HOUESSOU Michel	cultivateur	97285228	\$
20	Egbedé Rachidatou	cultivateur	53275920	
21	Adéogou Royama	cultivateur	-	
22	SLENON Severine	arturieur	9044 0777	See
23	ODOJO Sofiatou	Menagere	-	
24	GODONOU Alfred	Etudiant	94289275	
25	GODONOU Zachée	Etudiant	91-77-75-24	
26	AGOSSAVI Christian	consultant	90855647	Cur
27	GOWLORE Eric	cultivateur	57632959	Em
28	DAHATOKPO Justine	cultivateur	-	
29	SIKOTAN Philippe	Eleve	51569759	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	ADEKAMBI Royama	cultivateur	-	
31	Atadiou Naibatou	cultivateur	-	
32	SOHOU Agbèth	Menagere	96633368	
33	DANNON Sulien	Chauffeur	62731856	
34	AyEBIRO Okpeiya	Eleve	-	
35	YABI Horne	Consultant	96563538	#97401
36	AyEBIRO Irié	Eleve	57303351	
37	HOUESSOU Neri	Eleve	-	
38	BALOGOUN Roméo	Consultant avocat	96571553	
	AGBANKOU Thierry	consultant SAGAC	96003217	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 26/07/2024
Début de la séance	: 17h 30min
Fin de la séance	: 19h 00 min
Commune	: Za-Kpota
Arrondissement	: Za-Tanta
Village/quartier	: SOHOUN GO
Lieu	: Place Publique du Village
Langue de travail	: FON

Représentants du Consultant : HOUMBALIDEA Firmin
DR AGBANOUTHENY et DR YABI Herwe'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et samedi vingt-six juillet
est tenue une séance de consultation publique
dans le cadre de l'étude d'impact Environnemental
et social des travaux d'électrification de 150 localités
rurales des départements des Collines, Zou et Mono.
Au débat Mr. LOKKOUJÉ Lazare le chef du Village a salué
les participants et sans transition a laissé la parole au
représentant pour l'objet de la séance. Sans plus le représentant
présente les points inscrits à l'ordre du jour comme suit
Présenter le projet au population, Recueillir leur
appart, recommandation, questions et suggestions
Après la présentation des points de l'ordre jour
le consultant a laissé la parole aux
différentes personnes pour leur intervention

B. QUESTIONS ET DEBATS

BEKPON Sébastien: C'est un très bon projet pour nous population SOHOUNGO car nous avons besoin de électrifié pour commencer les activités secondaires.

ATTELEME Celestin: Nous voulons le savoir le plus tôt que possible c'est pourquoi nous nous exprimons à tous les moments.

Réponse du représentant
Le représentant du consultant
HOUMBA LIDEA Firmin quand il a reçu la parole a remercié le public pour leur interventions.
Pour vos doléances et apports seront tous transmis aux autorités compétente.
Le représentant du consultant a exhorté les intervenants à être leur porte parole auprès des autorités.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

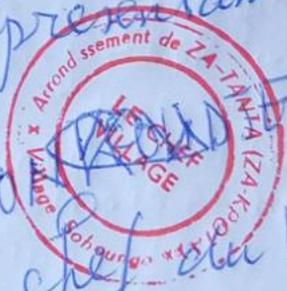
La séance de consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la grande satisfaction des uns et des autres les participants ont marqué leur accord et soutiennent le projet qu'ils jugent noble pour le développement de leur localité :

Ont signé :

~~Signature~~
AFFE DJOU Pierrette
Représentante des Femmes
AZ

ATCHEGBE séraphin
Représentant des sages

~~Signature~~
HUMBALIDEA Firmin
Le consultant

M.
BOKPON Fidél
Représentant des Jeunes
L. LAZARE
Le chef du village




MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 4..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : SOHOUNGBO Arrondissement : Za-Tanta Commune : Zakpota
Date : 26/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BEKPON Samuel	Cultivateur	90 87 68 55	AT
02	AVADJA Séverin	Cultivateur	52-20.87-80	Si
03	BEKPON Justin	Cultivateur	67 20 39 18	⊙
04	BEKPON Fidel	Chef maison	43 33 41 48	em
05	EDJADOU Donatien	Ménuisier	69 19 17 84	⊙
06	AVADJA Gabriel	Cultivateur	90 99 63 28	AT
07	BEKPON Sébastien	Enseignant	66 39 26 85	AT
08	AGOSSA Raïssa	Chaudronnière	64 40 43 53	⊙
09	DEGBEMABOU Pélagie	Commerçante	97 20 33 20	em
10	ATTELEME Célestin	Ménuisier	62 73 62 51	AT
11	AIGBEKAN Jeanette	Commerçant	67 83 43 11	⊙

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	NONKOUATE Rosine	Ménagère	96 86 18 64	†
13	ATCHEGBE Séraphin	Charpentier	95 27 97 92	#Z
14	ZOTONHOUE Anne-Marie	Commerçante	67 14 34 50	Z
15	DANGBE Séraphine	Couturière	56 41 60 34	C
16	BEKPOU Julien	Marçon	69 14 42 98	B
17	ANONKO Léonard	Maître marçon	51 16 15 45	#
18	AVADJA Cyrillique	Marçon	91 93 94 08	#
19	BEKPOU Angello	Marçon	51 05 11 70	0
20	AVADJA Etienne	Eldvage	91 69 47 62	0
21	ATCHEGBE Antoine	Charpentier	67 14 34 50	#
22	KOUSSORPO Kiamhoukè	Commerçant	51 15 25 29	K
23	AVOSSANNON Gbaassi	Coiffeuse	46 93 71 58	0
24	KENOU Melanie	Ménagère	55 45 84 10	A24
25	EDJADOU Prosper	Cultivateur	53 47 28 01	#
26	EDJADOU Emmanuela	Cultivateur	96 55 99 94	E
27	AHOSSI Odile	Coiffeuse	53 58 14 46	AH27



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4...)

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 13/02/2023
Début de la séance	: 15 h
Fin de la séance	: 16 h 50
Commune	: Za-Kpota
Arrondissement	: Za-Kpota
Village/quartier	: Schounta
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANDOU Thierry
Dr YABI Horvé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi vingt-trois et le lundi treize février s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4).

Au début de la séance, le chef du village a remercié le consultant pour sa démarche et a salué sa population pour le déplacement. Il a accordé la parole au consultant pour son exposé et ce dernier a décliné l'objet de la rencontre ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet
 - Recueillir les avis et recommandations des participants
- Le consultant a expliqué les activités du projet et a indiqué que sa mission est de collecter les données et informations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ZEWELÉ Micheline: Merci beaucoup à tous ici présent. Les bienfaits de l'énergie électrique sont immenses. Même le moulin à maïs.

HOUELE Sébastien (CV): Merci à vous ici il n'y a pas d'arbres fétiche, ni d'endroit qui on ne peut éclairer la nuit. Fais pour le projet donc. Dites nous et lamy aclairer en quantité suffisante pour que cela n'entraîne pas de mécontentement après. Parce que certains se seraient sentis frustrés que les lamy aclairer soient installés ça et là par ici.

HOUELE Houènoussi: Je remercie tous ici présent. Le courant regorge de beaucoup d'avantages, particulièrement pour nous femmes. Pour tout besoin en produits frais (glace, etc), c'est nous sommes très contents.

AFPOKPA Romain: Bonne arrivée à vous. Merci beaucoup pour le travail que vous abattez pour nous. On a longtemps essayé et Dieu merci, enfin vous êtes venus. Notre engagement est si fort au même d'être prêt à dégager des habitations pour que rien n'arrête pas les travaux chez vous.

ATCHEME Victoire: Merci beaucoup. Nous sommes dépassés de joie. Et qui m'a beaucoup plu est que je vais commencer par vendre les produits frais et produits congelés.

Reponse du consultant

Lorsque le consultant a reçu la parole, il a remercié les intervenants pour la qualité de leurs interventions. Il les a rassurés que toutes les doléances qui ils ont exprimées ont été bien notées et seront officiellement versés dans le rapport.

Synthèse et Recommandations:

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée. Le chef de mission a détaillé les activités du projet et les populations ont posé de questions auxquelles le consultant a apporté des éléments de réponse. A l'issue de cette séance, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Doter le village de lampadaires en quantité suffisante
- Accélérer le processus afin que les travaux commencent le plus rapidement possible
- Doter notre village de l'eau courante
- Recruter la main d'œuvre locale.



HOUELE Sebastien
(Chef de village Interime)

[Handwritten signature]

SOHON Mathieu
(Représentant des jeunes)

Ont signé :



MONDINHOUNTCHI Akabassi
(Représentant des Aged)



ATCHEME Victoire
(Représentante des femmes)

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
YABI Herne
(consultant)

AGBAROU Thie
(consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLICAIRE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements de Collines, Zou et Mono
(Lot 14)



LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Sohoun Arrondissement : Za-Kpota Commune : Za-Kpota
Date : 13/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SOHOUN F. Philibert	Éleveur	95535135	
02	HLOUE Sébastien	Cultivateur		
03	HLOUE Lambert	Cultivateur	95721514	
04	ITONDJINHOUNTCHI AKABASSI	Cultivateur	94111059	
05	ATCHEME Victoire	revenduse	95568036	
06	HOUNGNIMBEDE Rufine	Cultivatrice	-	
07	SOHOUN Félix	Cultivateur	60766754	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	ITONGBE Raphaël	Chauffeur	95908448	
09	SOHOUN Mathieu	Étudiant	63837636	
10	ZEWÉLE Micheline	Revenduse	-	
11	SOHOUN Justin	Cultivateur	95498441	
12	SOHOUN Fidèle	Cultivateur	67859452	
13	AFOKANJO Claude	Conducteur	64352586	
14	SOHOUN Ezéchiel	Instituteur	64701636	
15	ABOULÉ Roger	Cultivateur	56998572	
16	SOHOUN Abel-Nego	Soudeur	94363579	
17	SOHOUN Georges	Cultivateur	64728986	
18	DJEDJI Hypolithe	Cultivateur	94532756	

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	Atchémé Martin	cultivateur	64742405	
20	SOHOUN Isidore	cultivateur	66821252	
21	Houele Paul	Conducteur/ chauffeur	97940971	
22	SOHOUN Baïca	Etudiant	65897247	HA
23	SOHOUN Emy	Cultivateur	65720729	SI
24	DJEDJI Olivier	cultivateur	60538001	
25	SOHOUN Roger	cultivateur	94953985	HA
26	Houele Gerome	Cultivateur	96036678	
27	Atchémé Jacques	cultivateur	94678756	
28	AZÈÈVE René	cultivateur	90032387	
29	Mondjinhoutchi Germain	Artiste	95005093	

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	SOHOUN Lucien	cultivateur	61472073	
31	Houele Joseph		60427299	
32	DANSI Flancosca	Commerçante	—	
33	Houele Bouenoussi	Commerçante	65468388	
34	Houele Augustin	cultivateur	64060785	
35	HINVI Claude	cultivateur	91770048	
36	ALLOKPEHOUNDE Blandine	Commerçante	94404721	
37	KPATCHASSOU Félixien	cultivateur	95131448	
38	AKPAMONON Victorin	cultivateur	67112667	
39	Atchémé Casimir	Cultivateur	64165291	HA
40	SOHOUN e. Emile	Instituteur	61368010	HA

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	Houéle Sébastien	CV	95897263	TK
42	HOUDATODE Brigitte	Commerçante	65381325	HU
43	Mondjinhountcho Filicenne		/	
44	HOUDANANJOUE Cathérino		99728556	2
45	AFFODO Laure			
46	Mondjinhountchi clementino		99378024	
47	Atchimé Antanotte		64360218	
48	Houéle Bénovte		/	
49	DJEDJI Pipinon		95310377	
50	Julienne		58732575	
51	Philomène		55257990	

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	DANSI Réginaud	Commerçante	65196651	
53	Dangandji ^{Laurent} Léonard	cultivateur	68253793	
54	GRODAGBE Emilienne	Commerçante	/	
55	Gohomhé Collette	Commerçante	/	
56	SOHCUN Thibaut	Élève	58.613960	
57	DJEDJI Paul	Étudiant	90898922	TK
58	SOHCUN Célestin	cultivateur	/	
59	* Rigobert		/	
60	Victore		91690225	TK
61	GRODAGBE DJEDJI	Medagère	/	
62	Dangandji DJIGA	Cultivateur	55045452	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	SOHOON Joseph	Instituteur	65529651	Fin
64	.. // Léoto	cultivateur	64293349	
65	Gogan Alexandre	//	60378019	Fin
66	SOHOON Delphine	Ménagère	63431734	
67	Monkponhou Léon	cultivateur		
68	Markandjo Jacques	//	95262523	Fin
69	DSEDSI Angèle	//	/	
70	Sohoum Thibaut-ron	-	/	
71	sohoum Melanié	/	64895653	
72	DJISSONOU Celestin	-	54739950	
73	YABI Hémé	consultant	9656352	Fin

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
75	DANSI Augustin	chauffeur	64505070	//
76	DSEPSI Constant	élève	55349454	Fin
77	DSEDSI Denis	cultivateur	91440366	*
78	SOHOON Saturnin	^(Pintou) Saturnin	94510127	Fin
79	SOHOON Prosper	Commerçant	64847144	●
80	AFFOKPA Romain	Agriculteur	63513305	Fin
81	DJEDI Anatole	Agriculteur	/	●
82	ALOCHEODOU Charles	cultivateur	69485513	On
83	MONGBE Donatien	cultivateur	95246308	●
84	WOUH Cyrille	Cultivateur	64968899	z
85	SOHOON Anatole	cultivateur	-	On

	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
86	Alchems Basile	Commisariat	67 715 639	
87	SOHOUN Etienne	Cultivateur	68 37 2067	
88	MONSINSI Marc	Cultivateur	-	MR
89	ALOCHE DOBIO Mathias	Cultivateur	99 5824 48	
90	SOHOUN Samuel	Artiste chanteur	94 45 9321	
91	SOHOUN Germain	Cultivateur	64 52 2881	Ger
92	SEHOU Sidonie	Commisariat	64 01 1260	SEP
93	DONOU Helene	Conductrice	-	D
94	AGBETOME Rosine	Menagere	63 62 9794	
95	GBEHOUENKOUON Felicie	Menagere	-	S
96	SOHOUN Sylvain	Cultivateur	65 12 1100	
97	BALOGOUN Romeo	Consultant	96 57 8553	
98	AGBANCOU Thierry	Consultant	96 00 3217	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 04.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 05/08/2024
Début de la séance	: 16h00
Fin de la séance	: 17h00
Commune	: Za-Kpota
Arrondissement	: ASSANLIN
Village/quartier	: GOWEKPA
Lieu	: Place publique du village
Langue de travail	: Fon Français

Représentants du Consultant : HOUNKPATIN Alex

M AGBAWOU Thierry / Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil sept-vingt-quatre et le lundi cinq Août s'est déroulé une consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono. Au début de la séance, le chef de village a donné la parole tout en remerciant la population et le consultant. Le consultant ayant pris la parole chez le chef de village a présenté l'objet de la rencontre en ses points :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandation de la population
- Répondre aux questions de la population

le débat a commencé après que le consultant a donné les détails du projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GOUK PANIA Edmond

Le projet est bon car nous avons besoin d'électricité mais il y a trop de lenteur dans les travaux, on est même déjà.

TINH HOUN TIN Etienne c'est bon le projet mais pourquoi il y a des problèmes à Akadyane et où à Soukhepa en a rien? On a plus même des compteurs ailleurs et il faut acheter plusieurs mètres de fil pour tirer le courant.

AKHO SSAN Catherine Merci au gouvernement pour ce projet. On a vraiment besoin de courant et aussi de l'eau potable.

KPOGBE Lokossi: Je vous remercie tous pour nous qui avons été enregistré pour le dédommagement quant n'est-il?

TINH HOUN TIN Jeanne

Pourquoi Soukhepa est si délaissé comme cela pour les projets de l'Etat. Le projet est déjà trop dur.

Réponse du consultant

Le consultant a rassuré les intervenants, les a remerciés pour la qualité des préoccupations et l'intérêt accordé. Toutefois, il a rappelé que pour tout projet il faut des études préalables pour lesquelles ça prend du temps. D'autre équipe passera pour les dédommagements, les compteurs. Tout les délais seront inscrits dans le rapport il a rappelé. Le projet est accepté par la population.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme des échanges, le projet est accepté par la population. Ils sont même duplicités. Mais quelques recommandations ont été formulées.

- Commencer vite les travaux
- Construire nous des puits d'eau potable.
- Réaménager la voirie
- Recruter la main d'œuvre locale

Ont signé :

ADJO HOU Hangrilo
(Représentant des femmes)

GOUKPANIAN Edmond
(Représentant des hommes)



Olivier ZOSSIEN

ZOSSIEN Gabin F.
(Représentant des Jeunes)

HOUNKPATIN Alex
(Représentant des consultants)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : SOWEKPA Arrondissement : ASSANLIN Commune : Za-Kpota
Date : 05/08/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ZOSSIEN Olivier	Cultivateur	96191636	
2	HELEHOVIN Basile	Cultivateur	62462322	
3	TINHOVINTIN Etienne	Couturier	66951793	
4	DWOSSI Samira Latifou	Animateur	97030031	
5	DWOSSI Francis	Cultivateur	47855883	
6	KPOGBE Léon	Menuisier	97548773	
7	TINHOVINTIN Charles	Plâtrier	90775178	
8	TINHOVINTIN Tomoatin	Généraliste	95453111	
9	TINHOVINTIN Yves	Génie civil	90775082	
10	TINHOVINTIN Jacques	Animateur	67348640	
11	GANSIN Hermann	Mécanicien	61150236	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TINHOUITIN François	cultivateur	96036207	
13	SEHOUIN Fulbert	Instituteur	96408299	
14	TINHOUITIN Innocent	Logisticien	66939556	
15	ZOSSIEU F. Gabin	Aide soignant	66061073	
16	ZOMOUNDO ZOSSIEN	Cultivateur	51431456	
17	GBLA Bernandin	Cultivateur	51005597	
18	GBOKPE LOKOSI	Menagère	90848691	
19	TINHOUITIN Edouard	Cultivateur	90998724	
20	AHLIMESSOU Rosaline	Menagère	67144820	
21	SEHOUIN Magloire	Conducteur	66844549	
22	TINHOUITIN Jeanne	Commerçante	67850574	
23	DJONON Gisele	Commerçante	/	+
24	OWOSI Ibrahim	Cultivateur	69535258	
25	TINHOUITIN Néomie	Menagère	67850574	
26	AWOSSAM Catherine	Menagère	67227833	
27	KATANOU Béatrice	Menagère	67163045	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	VODE Marcel	Cultivateur	67 98 91 59	HD
29	SAGBONOU François	Revendeur	62 52 50 25	HD
30	Isogbe Jean	Menuisier	97 20 53 02	HD
31	GANTHOUX GANTHOUX Barnabé	cultivateur	56 41 52 55	HD
32	ADJOHOU Hanghilo	Menagere		R
33	OWOSSY Yacoubou	conducteur zé	44-07-44-78	HD
34	Goukpanian Edmon	cultivateur	67 65 66 69	HD
35	TINTOUITIN ALBERT	chauffeur	96 56 31 87	HD
36	ADOHINZIN Kpédjo	cultivateur	56 62 34 40	R
37	HEDOHOUYE Amicet	chauffeur	66 93 69 21	HD
38	AKODO Martin	cultivateur	57 05 35 22	Amu
39	GBLA Sunday	cultivateur	91 05 63 78	HD
40	ADIGLA Rosine	Menagere	67 07 84 85	HD
41	NONGNIDE Rosaline	Menagere	90 66 09 25	M
42	AIZONOU Bienvenue	Etudiant	96 27 30 94	HD
43	HOUNKPATIN Alex	consultant	61 94 90 89	HD



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 4..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 16/07/2024
Début de la séance	: 14h 40 min
Fin de la séance	: 15h 30 min
Commune	: Za-Kpota
Arrondissement	: KPAKPAME
Village/quartier	: Tangbe
Lieu	: Place Publique du Village
Langue de travail	: Fon

Représentants du Consultant : HOUMBALIDE Firmin
DR AGBANOU Thierry et YABI Hewé'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le vendredi seize Juillet s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'Impact Environnemental et sociale des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono. Au début Mr ADJALIAN Kayode le chef du village a salué tous les participants pour le déplacement et sans transition a laissé la parole au représentant pour dire l'objet et les points inscrits à l'ordre du jour. Comme suit: Présenter le projet à la population, recueillir leur avis, question, et recommandation et apporter les éléments de réponse. Après avoir présenté l'ordre jour il a laissé la parole aux participants pour leur question et recommandation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AIKPE Victoire : C'est un très bon projet que vous venez de nous parler. J'attends de le connaître électrique pour commencer par fabriquer la glace pour vendre.

FAN DOHAN Justine : C'est un bon projet. Nous voulons le connaître en un geste.

AGBOLON Jeanne : Pourquoi d'autres localités bénéficient déjà des poteaux électrique et nous autres ne voyons rien ?

Réponse du représentant du consultant

Quant il a tenu la parole il a remercié le public et les différents intervenant pour leur question et diligence. En ce qui concerne les doléances elles seront transmises rapidement à les autorités compétente. Pour rapport à la question des poteaux électrique nous appelons que c'est pas le même projet par tout. Le faire comme nous entrain et faire des poteaux dans des localités

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance de consultation publique pour le projet a été une satisfaction totale pour les participants. Ils ont marqué leur accord pour accompagner le projet dans leur localité.

Ont signé :



Pierrette HOUANGNON
Représentante des femmes



Ivodore HOUANGNON
KPOSTE HOUANGNON
Représentant des pays

~~Directeur~~

Paul AYIKPE

Représentant des jeunes



Kayode HOUANGNON
Le chef du village

~~Représentant~~
HOUANGNON E.A. Firmin
Le consultant



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 4)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : TANGBE
Date : 16/07/2024
Arrondissement : KPASPAPIE
Commune : ZA-KPOITA

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	GARDIANO Michaël	Étudiant	67-58-69-06	
02	ATINDO Sylvain	Étudiant	90-99-84-31	
03	ADJALIAN Kayode	CV	97-62-27-45	
04	NOUWLIBETO Fabrice	commerçant	91-22-91-20	
05	AÏKPE Paul	commerçant	66-65-01-42	
06	AÏKPE victor	commerçant	57-07-58-90	
07	AKPADOI Yves	commerçant	66-52-71-97	
08	NOUWLIBETO Serge	charpentier	53-25-87-88	
09	AÏKPE Franck	cultivateur	67-41-62-15	
10	GBAGLO Melachire	cultivateur	90-06-30-61	
11	AÏKPE Benton	cultivateur	96-42-97-33	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
12	KPODJEHOUN Indore	Cultivateur	62 37 12 22	#L
13	KPODJEHOUN Rigobert	Cultivateur	62 37 12 22	A #
14	KPODEHOUN Christophe	Professeur	47 31 55 27	#
15	ZOBLIKPO Veronique	Ménagère	65 03 44 66	#
16	NOUDEHOU DAMAX	Cultivateur	07 45 70 62	#
17	Indore KPODJEHOUN	Commerçant	07 46 23 70	#
18	HOUHBAUIDEA Firmin	Consultant	67 22 18 51	#
19	Pierrette HOUANGNON	Commerçante	-	#
20	HANGNLO Justine	Commerçante	54 38 21 16	# #
21	NOUWLI GBETO Angélique	Commerçante	44 01 72 59	# #
22	ADJANPA Melame	Commerçante	07 45 69 24	#
23	NOUWLI GBETO Thoebe	Commerçante	60 19 55 33	#
24	YEHOUNON Prosa	Commerçante	51 98 80 45	#
25	NOUKPOKOUN Julienne	Ménagère	65 03 44 66	#
26	ADJIO Françoise	Ménagère	59 22 74 83	#
27	AVOUBU GBETO Elizabeth	Ménagère	44 54 00 22	#



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	07/08/2024
Début de la séance	:	14 h 40 mn
Fin de la séance	:	15 h 16 mn
Commune	:	QUINHII
Arrondissement	:	SAGON
Village/quartier	:	TEVEDJI
Lieu	:	Salle de réunion ev
Langue de travail	:	Français / Fon

Représentants du Consultant : HOUNSATO Yves
DRAGRANOC Thierry / Ar / ABI Herve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt quatre le mercredi sept août 2024 s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude Environnemental et social de 150 localités à TEVEDJI dans la commune de Quinhii.

Le consultant a présenté l'objet comme suit présenter le projet à la population. Recueillir les avis et les recommandations de la population. Après les explications les participants ont posés des questions et formulés des recommandations.

Tout ceci s'est déroulé en présence de toutes les localités.



B. QUESTIONS ET DEBATS

1° BEBE Honoré : doit-on payer autant d'avis / l'électricité chez nous ?

2° FATOUE Augustin : Sont-ils des compteurs orientés ou en carte ?

Les poteaux, seront avec les lampes ou sans lampes.

3° DOSSOUXOY André :
Quelles sont les démarches à prendre pour être abonnés ?

4° DOSSOUXOY Blaise :
Que pensez-vous de l'investissement ?

5° ALLEBUÉ Albertine : pourra-t-on y accéder par tous les chemins ?

6° La population a-t-elle un rôle à jouer dans le projet ?

Reponse du Consultant
Après la phase des questions et recommandations formulées par les participants, le consultant a apporté des réponses dont il a connaissance.
Ce projet est un projet d'électrification rurale et non de logement.
Il a enfin rassuré la population de la réalisation certaine du projet.
Les participants ont donné un avis très favorable du projet.





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : TÉVEDJI Arrondissement : SAGON Commune : QUINHI
Date : 07/02/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	FANOU Pierre	CV	96-00-18-33	
02	FATONDE Augustin	Enseignant	97491068	
03	BEDE honore	Cultivateur	65317711	
04	AKPEYEKPO Alice	Ménagère	94-08-45-81	
05	TCHELLO Anisthanie	Revendeuse	43-40-91-80	
06	DOSSOUNON Alexandre	Étudiant	66-43-78-21	
07	DANSI Bienvenu	Émeient CV	97-54-71-31	
08	DOSSOUNON André	Photographe	40563883	
09	DOSSOUNON Blaise	Cultivateur	96-24-24-23	
10	HOUNMENOU Doroté	Couturier	68832976	
11	ALLÉGWE Albertino	Ménagère		



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DANNON Celine	Revendeuse		
13	LOKOSSOU Rachelle	Couturière		
14	HOUNDONOUGBO Aimé	Couturier		
15	DANNON Christine	Ménagère		
16	DEGAN Edith	Ménagère	64-04-98-35	
17	DOSSOUNON Cecile	Ménagère		
18	DANSI Celine	Ménagère		
19	KETOUNOU Martine	Ménagère		
20	OUSSOU Marie	Revendeuse		
21	HOUNMENO Celestine	Ménagère		
22	NINKPO Mesmin	Pêcheur		
23	HOUNTONDE Pierre	Instituteur		
24	HOUNTONDE Joseph	Cultivateur		
26	AHOSSI Jacques	Contratier	47-59-04-53	
27	SONON Ernest	Mécanicien	41-49-23-09	
28	DOSSOUNON Louis	Mason	47-65-69-61	





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot..4..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 16/02/2024
Début de la séance	: 12h05'
Fin de la séance	: 13h10'
Commune	: ZA-KPOTA
Arrondissement	: ALLAHE
Village/quartier	: ZA-HLA
Lieu	: Place Publique du village (sous arbre)
Langue de travail	: Français et Fongbé

Représentants du Consultant : DJIBOU Sylvain
ECHHA C. Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 16 février 2024, s'est tenue une séance de consultation publique à Za-Hla dans le cadre de la mission d'étude d'impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

A l'entame de la séance, le chef du village Monsieur GANLA Français a salué l'équipe de consultants et la population mobilisée. Il a aussi manifesté ses mots de reconnaissance à l'endroit de toute l'assemblée. C'est ainsi que la parole fut accordée à Monsieur Gaël ECHHA pour :

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
 - recueillir les préoccupations des participants;
 - répondre aux questions posées par les participants;
- Après cette étape, la parole est laissée pour les débats.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- GANLA François : Nous vous remercions. Nous aimerions que les lignes entrent dans les autres rues. Nous voulons l'ouverture de voies après les travaux d'électrification.

- TCHANGO Adrien : Merci pour la parole accordée. Je veux connaître le prix d'abonnement des compteurs.

- A. GAN Habib : Ma question concerne l'emploi des jeunes de notre village. Car ils sont désœuvrés. Est-ce que ce projet va les aider pour les recruter pendant les travaux ?

- AKAHOUKA Malomen : Est-ce que la procédure d'abonnement sera comme d'habitude compliquée ?

- AHIMASSOU Maguérite : Merci beaucoup. Veuillez nous doter de lampadaires et renforcer nous la capacité de l'énergie électrique.

Réponses aux questions

Le consultant a pris la parole pour remercier les participants pour leurs interventions de qualité.

In ce qui concerne les questions, il a souligné que le Gouvernement béninois avait fait la promotion et l'abonnement était à 20.000F. cette promotion peut être renouvelée pour leur faciliter les abonnements. Il a notifié qu'il y aura le recrutement de la main d'œuvre locale. L'installation des lampadaires peut faire objet de mesure d'accompagnement. la procédure ne sera pas compliquée.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation publique, il faut retenir que elle était une occasion pour les participants de comprendre le projet et de poser les questions. C'était aussi le moment pour eux de formuler des doléances et souhaits.

La consultation du public s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec une satisfaction totale de tous les participants.

Les doléances et recommandations se présentent
comme suit :

- dédommager et indemniser les propriétaires des
arbres à valeur économique;
- recruter la main d'œuvre locale;
- réduire de toutes les manières le coût d'abonnement
pour faciliter l'accès à tous;
- ouvrir et aménager les voies dans les hameaux du
village;
- installer des lampadaires pour l'éclairage et la
sécurité dans le village;
- renforcer la capacité de l'énergie électrique;
- étendre le réseau des lignes dans tous les hameaux
du village.

Représentante des
Femmes

AHMASSOU Marguerite
Représentant des jeunes

DOGNON Symphonien



Consultant

Sylvain DJIBOU

Représentant des Sages

TCHANGO Adrien



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 4.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: ZA-HLA Arrondissement: ALLAHE Commune: ZA-KPOTA
Date: 16-02-2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	Dogmon Symphonien	pépiniériste	97155167	
2	Sodogbé cyprien	pépiniériste	94257006	
3	AI Ammon Dorothe	cultivateur	96727310	
4	tchange Adrien	cultivateur	9030306	
5	Lokossou Hilairé	maître tailleur	96985478	
6	Lokossou Sége	cultivateur	67228806	
7	Akaouka Halanmon	coiffeur	96643986	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	ATANAN JOËL	cultivateur		
9	VITINDIA ANTELIL	cultivateur		69 25 38 79
10	GRANLA CALÈM	cultivateur	90 85 56 59	✓
11	AMOUSSOU CLÉMENT	cultivateur		
12	HATAN ASSANE	cultivateur	68 32 81 31	ds
13	DOYNON HÉRODIME	cultivateur	97 04 56 10	du
14	AKAOUNBA PASCAL	cultivateur	62 14 69 08	ds
15	HATAN ABIBE	cultivateur	66 53 70 03	ds
16	AVOUNGO ZAÏC	cultivateur		
17	AKAOUNBA SAÏDI	cultivateur	29 67 07 98	ds
18	LOUSSOU GUY	cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	HP Tchaou ALèl	cultivateur		
20	Kpadonou célestin	cultivateur	96480189	KE
21	Elinkpin Solange	Revendeuse	7169 23 26	KA
22	Atsouanti Allouéjo	Revendeuse		⊙
23	AMoussou Eugénie	Revendeuse		⊙
24	ATEO Hannonnins	Revendeuse	51714734	+
25	AHimoussou Manguéritte	Revendeuse	65257187	AD
26	Aglatani Eugénie	Revendeuse	52337120	+
27	Yossou Sabine	Revendeuse	61595127	///
28	Adjouma Anglo izabalèl	Revendeuse	68107977	⊙
29	Tchognionou Véronique	Revendeuse		⊙

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	houngnibo philassine	Revendeuse	-	⊕
31	Atouanti Sandrine	Revendeuse	52 55 95 19	●
32	wédabou prosper	cultivateur	-	⊕
33	Lokossou valéline	Revendeuse	-	●
34	Fanou Bligitte marie	Revendeuse	-	⊕
35	Fanou Agnès	Revendeuse	91 27 1 37	⊕
36	Atouti Létissia	Revendeuse	-	○
37	Aroustamon Jean camille	cultivateur	-	⊕
38	houngnibo camiel	cultivateur	59 73 52 04	⊕
39	houngnibo Ananasssi	cultivateur	42 38 85 58	⊕
40	vitindjo veronique	Revendeuse	-	-
41	DJIBOU Sylvain	consultant	66 58 94 9	⊕
42	ECHINA Coffi Guel	consultant	62 65 62 79	⊕



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 10
Début de la séance	: 9h
Fin de la séance	: 10 h 47
Commune	: Zogbodomey
Arrondissement	: Caha 2
Village/quartier	: Zoungbo - Bogon
Lieu	: Place publique.
Langue de travail	: Fon.

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 10^{ème} février 2014, une séance de consultation publique a été tenue dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 4.)

Au début de la séance, le chef du village a remercié le consultant pour sa démarche et a salué sa population pour le déplacement. Il accorda la parole au consultant pour son exposé et ce dernier a déclaré l'objet de la rencontre ainsi qu'il suit :

Présenter le projet.
Recueillir les avis et recommandations des participants. Le consultant a expliqué les activités du projet et a indiqué que sa mission est de collecter les données et informations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SEMANDO Dieu donné: Merci beaucoup aux étrangers et aux autorités communales et gouvernementales. Le débat a commencé il y a longtemps. Je demande de nous aider. On s'est même engagé à cotiser.

AKPANOU Parfaite: Merci beaucoup à tous le monde ici présent. En partie, mon propos a pris ça en compte. Que les poteaux viennent. On attend que ça.

DJESSOU Jules: Je remercie tous ici présent. Le coût du compte?

EENINHOU Mascare: Je vous remercie. On a trop souffert du courant. Que le travail et soit fait bien. Pas de zone de restriction. Qu'il prévoit d'aller au-delà des limites retenue. On est prêt.

Dieu donné ZOUNGBONOU (CV): Merci beaucoup au consultant. Je peux dire qu'on a déjà commencé pas de décourager. Il y a eu plusieurs demandes et ça tarde. Nous n'attendons que les implantations des poteaux. On est prêt. Nous sommes pressés de le voir.

SOMADOGANHOU Francis (CA): Je remercie tout le monde. La prospection a été faite il y a longtemps. L'alignement n'est pas fait ici. On peut nous aider à libérer les emprises du projet. Je vous prie de prévoir de réserve pour étendre à toutes les contrées de notre village. Nous sommes un grand village.

Réponses du consultant:

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les enseignants pour la qualité de leurs interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront fidèlement versées au rapport.

Concernant la question du coup de compton, le consultant a rassuré les participants que ladite, après notre équipe, une autre passera et c'est après cela, que le gouvernement va évaluer du point promotionnel auquel vous pouvez vous abonner même, en une seule tranche. De plus, c'est des versements par voie bancaire, le paiement par tranche ne sera donc pas possible.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée. Les participants ont profité pour poser des questions auxquelles le consultant a répondu.

Aux termes de cette rencontre, les recommandations ci-après ont été formulées :

- Démarrer les travaux au plus vite.
- Étendre le réseau à toutes les contrées du village.



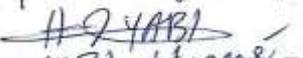
Aïoudoum R. ZOWINGBO 464

AKPANOU Parfaite
(Représentante des femmes)

Ont signé :



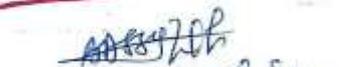
Nicaire
EGNOUHOU
(Représentant des jeunes)


YABI Hermé
(consultant)

⁰⁰²
DOHOUNBISI Gbéli Michel
(Représentant des Sages)



Francis SOMANDOGANHO


AGBANOU Thierre
(consultant)



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DES MINES

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

ATE



Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zon et Plateau (Lot 4.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Zoungbo - Bogen Arrondissement: CANA 2 Commune: Zogbodomey
Date: 10/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SOMADOGANHOU Francis	CA/Canary	91969655	-
02	DOHOUNBISSI G. Michel	Conseiller/Bog	64260794	Don
03	AGUE Nodeste	Macon	68373628	com
04	AGBOGNONNON Rebeke	Ménagère	90774433	Signature
05	SOMADOGANHOU Samson	Macon	54426662	Signature
06	SOMADOGANHOU Donation	Cultivateur	52853275	Signature
07	ZINSALO Euloge	Chauffeur	64031768	Signature

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	AKPANDOU Parfaite	Revendeuse	94726283	Signature
09	EGNONHOUS Emeline	Revendeuse	65236235	Signature
10	ZOSTI Monique	Revendeuse	95707720	Signature
11	ZINSALO Celestin	Tailleur	94227335	Signature
12	ABOUE Felicite	Revendeur	94264134	Signature
13	AGBLEDO Riolfrance	Revendeuse	85544072	Signature
14	ZOUNGBOUON K. Dieudonné	C.V.	97000148	Signature
15	ZOUIBOO Jacques Paul	Revendeur	95495894	Signature
16	SEWANOU Filmann	Revendeur	94477326	Signature
17	ZOSIN Eledie	Revendeuse	64798067	Signature
18	BADE Emelienno	Revendeuse	55170721	Signature

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	AVAKLOUNON Maxime	Revendeur	35 67 32 90	
20	AVAKLOUNON Gerad	Revendeur	95 39 87 73	7
21	AVAKLOUNON Bolivard	Revendeur	64 42 12 31	4
22	AZANDJO Franck	Revendeur	34 05 69 16	
23	SOMADOGANHOU Arance	tradump Praticien	95 98 22 62	Signature
24	SALANON Maturun	draudromier	94 39 46 70	
25	AZANDJO TOBI	electricien	54 05 69 16	
26	SOMADOGANHOU OSCAR	élève	60 85 84 89	87
27	SEWANOU ABÉ	Revendeur	95 57 67 99	A
29	SE MODO BIEU DONNE	Imprimeur	61 04 09 41	
29	EGNONHOU THOMAS	AS	85 57 00 19	Signature

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	KOUSSOUSBE Bérange	informaticien	98 39 28 11	
31	SOMADOGANHOU Théophile	électricien	60 20 45 90	
32	SALANON JOEL	Revendeur	94 18 67 69	
33	DEDE Mariette	Revendeuse	53-06-39-12	JF
34	ZOUNBONON MARCO	peintre	65-83-29-69	
35	MONTECHOKPODO NORBERT	HOUNON	94 16 96 65	
36	TOHOSSI EGMONHOU	Revendeur	58 24 81 05	JF
37	ALAI HPA MATHOMOU	Revendeuse	58 24 81 05	
38	SOMADOGANHOU HENRI	Revendeur	50-2849-86	
39	ADONHA Prudence	élève	58 05 97 77	
40	ACIRI HPE Ghislain	Camera	65-63-13-87	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	SOMADOGANHO David	Marchon	35397069	
42	SOMADOGANHO Paulin	crierie Public	97051719	
43	AIBETO Parfaite	Revendeuse	60-14-64-40	
44	Egmonhou Marcave	Topographie	35-14-1455	
45	SOMADOGANHO Abraham	Revendeur	90-84-96-36	
46	ZINSALO Athamase	Revendeur	51-72-25-66	
47	MASSENON XAVIER	Plombier	98360071	
48	DSESOU Juleo	ACVLOMOME	85-06-20-04	
49	ALAIIPA BOSSOUSLI	Revendeuse	98713435	
50	SALANON Barnabe	Chaudronnier	63-06-23-69	
51	KOUSSOU GBE LOLEND	Chau feteur	-	
52	DAKOSSI Egmonhou	Memogere	96563538	
53	YABI Hermé	consultant		
54	AGBANOU Thierry	consultant SAGEC	96003212	

**CAHIER DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE (CCES)**

Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio- économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et ses sous- traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en

accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doivent s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

5. Libération des domaines public et privé.

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant

que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (ABERME) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours

d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de l'ABERME ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par l'ABERME ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. L'ABERME peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler ; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfouis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur

prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs.

Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurités à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques,) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz Toxiques, ...).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (Soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique,	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de	
Harnais et dispositif Antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures , bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de	Obligatoire sur site
Lunettes , masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques ,	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoire	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenant à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5.Prevention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boite de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT)

H (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension Un en volts	
		En courant alternatif	En courant continue
Très basse tension TBT		Un <= 50v	Un <= 120v
Basse tension	BTA	50v < Un <= 500v	120v < Un <= 750v
	BTB	500v < Un <= 1 000v	750v < Un <= 1 500v
	HTA*	1 000v < Un <= 50 000v	1 500v < Un <= 75 000v
	HTB	Un > 50 000v	Un > 75 000v

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

Outils de collecte des données

AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE
(ABERME)

ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS-PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 150
LOCALITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU ZOU, COLLINES ET MONO

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous-projet d'électrification de 150 localités rurales dans le cadre du Sous-projet d'Electrification Rurale (PERU). Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques de la localité	X : Y : Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP	
Contact de la PAP	
Adresse de la personne contact de la PAP	
Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires
	Représentant du
	Parent du propriétaire
	Locataire
	Autres (préciser)

Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Ethnie	
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture
	Commerce
	Transport
	Artisanat
	APE/ACE
	Privé
	Autres (préciser)
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)	
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme : Femme : Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme : Femme : Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)	
Personne vulnérable/handicapée	Oui Non
Type de vulnérabilité	Handicap moteur Handicap visuel Handicap mental
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire	
Religion : Christianisme Islam Animisme	
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage : Radio, télévision, ampoule, ventilateur, frigo, fer à repasser, chauffe-eau	
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme	

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			

3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non
-----	-----

--	--

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |__| ; Couturier |__| ; Vulcanisateur |__| ; Tourneur |__| ; Scierie |__| ; etc.

2.4. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :
.....

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X : Y : Z :
			X : Y : Z :

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographique (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X :

					Y: Z:
04					X: Y: Z:
05					X: Y: Z:
06					X: Y: Z:
07					X: Y: Z:
08					X: Y: Z:
09					X: Y: Z:
10					X: Y: Z: Z:

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

--

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

TERMES DE RÉFÉRENCE

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunautaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'alimentation de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunitaires (école, centre de santé, poste de police...);
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
 - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
 - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
 - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
 - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
 - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
 - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencés (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requisos couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n° 2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- L'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
 - o *Résumé analytique ;*
 - o *Introduction ;*
 - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
 - o *Description et justification du projet ;*
 - o *Description de l'environnement du projet ;*
 - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
 - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
 - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- o *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- o *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- o *Programme de suivi ;*
- o *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- o *PGES ;*
- o *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- o *Conclusion ;*
- o *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

- c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.